

DECATHLON

Société Européenne

Au Capital de 10.800.000 Euros

Siège Social : 4, boulevard de Mons

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RCS LILLE METROPOLE 306 138 900

(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice.

Les commissaires aux comptes vous ont donné dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toute précision et tout renseignement complémentaire qui pourrait vous apparaître opportun.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que la réglementation le prévoit.

---ooOoo---

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

1- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En 2025, le Groupe Decathlon a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 5,6 % à taux de change constant par rapport à 2024 (+4,1% dans les comptes consolidés IFRS), atteignant 16,9 milliards d'euros. Les ventes digitales ont représenté 20 % du chiffre d'affaires total, englobant l'e-commerce, les marketplaces externes et les commandes connectées en magasin. Des mesures rigoureuses de contrôle des coûts ont permis de maintenir des prix abordables pour les clients malgré l'inflation. Le Groupe a poursuivi son expansion internationale, avec l'ouverture de 123 magasins opérés en propre et le développement de nouvelles franchises.

En matière de durabilité, le Groupe Decathlon a réduit ses émissions de CO₂ de 16 % depuis 2021, alignant sa trajectoire de décarbonation sur les Accords de Paris et le standard Net Zéro. Le Groupe a intensifié sa collaboration avec des partenaires industriels pour décarboner les processus de production et développer des modèles d'économie circulaire. En 2025, 54 % des produits vendus ont bénéficié d'une démarche d'éco-conception, 1,58 million de produits de seconde main ont été vendus, et le nombre d'ateliers en vue de permettre la réparation de produits a augmenté pour atteindre 1746. Par ailleurs, le Groupe Decathlon propose désormais des services de location par abonnement dans les pays suivants : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

Sur le plan humain, le Groupe Decathlon a renforcé son engagement en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion. En 2025, l'entreprise comptait près de 103.000 coéquipiers répartis dans 61 territoires. Des efforts ont été déployés pour augmenter la représentation des femmes dans les rôles de direction, en veillant à l'accompagnement des talents féminins avec des parcours de formation dédiés, et des formations à la prévention du sexisme ou à la sensibilisation aux biais inconscients et stéréotypes. Enfin, en 2025, 90 % des coéquipiers se sont déclarés fiers de travailler pour l'entreprise, reflétant une culture d'entreprise positive et inclusive.

Le Groupe Decathlon a accéléré le développement de **Pulse**, son fonds d'investissement dédié aux start-ups innovantes dans le sport et la durabilité. Le Groupe a renforcé ses **partenariats stratégiques**, notamment avec des acteurs du textile et des nouvelles technologies, afin de favoriser l'innovation produit et la réduction de l'empreinte carbone tout au long de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, le capital social de DECATHLON SE a été augmenté d'un montant de 10 700 000€ à un montant de 10 800 000€ suite à l'assemblée générale extraordinaire du 3 novembre 2025.

2- ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al. 3 du code du commerce, nous vous apportons les indications suivantes :

A la clôture de l'exercice 2025 :

- 1.041 millions d'euros de cash étaient disponibles sur les comptes de Decathlon SE,
- 450 millions d'euros de dette sont tirés.
- 2.230 millions d'euros de lignes sont disponibles et non utilisées (*dont 1.055 millions d'euros de lignes confirmées*).

L'année a été marquée par une position de trésorerie nette excédentaire moyenne.

Malgré cette position excédentaire, nous conservons nos quatre objectifs principaux afin de sécuriser et d'optimiser la liquidité groupe, qui sont les suivants :

- augmenter la part de financement désintermédié,
- optimiser nos coûts de financement et de placement (en négociant les taux auprès de nos partenaires bancaires),
- sécuriser la liquidité dans un contexte de crise financière ou géopolitique,
- maintenir la maturité moyenne de notre dette.

3- PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al. 4 du code du commerce, nous vous indiquons que les principaux risques, auxquels pourrait être confrontée la société, sont notamment les suivants :

Risques relatifs au marché de la vente au détail d'articles de sport

i. Risques relatifs à l'environnement macro-économique

Les facteurs macro-économiques généraux sur le marché de la vente au détail d'articles de sport, sur lequel opère DECATHLON SE, qui échappent à son contrôle, peuvent affecter défavorablement les prévisions et la performance réelle.

Ces facteurs sont les suivants :

- Les produits intérieurs bruts,
- Les taux d'intérêts,
- La conjoncture économique,
- Le contexte géopolitique,
- Le niveau d'inflation et de déflation des produits de consommation,
- Le prix moyen du pétrole,
- Le crédit à la consommation et le niveau d'endettement,
- Les taux d'imposition,
- Les taux de chômage,
- Tout autre facteur ayant un impact sur le moral et les dépenses des consommateurs.

Le principal objet de DECATHLON SE est la vente d'articles de sport, qui ne correspondent pas à des besoins de première nécessité. Lors de périodes durant lesquelles le revenu disponible baisse ou l'économie est aléatoire, les achats de ces produits par les consommateurs peuvent varier à la baisse.

ii. Risques relatifs à la concurrence sur le marché de la vente au détail d'articles de sport

DECATHLON SE est en concurrence avec d'autres groupes spécialisés dans la vente au détail d'articles de sport, et avec les groupes de grande distribution, par le biais de magasins, d'hypermarchés, d'internet et d'enseignes de hard discount sur le marché mondial.

La concurrence sur le marché de la vente au détail d'articles de sport s'accroît du fait des éléments suivants :

- Le développement des concurrents existants,
- La tendance au regroupement des acteurs du marché,

- L'implantation de nouvelles enseignes étrangères de grande distribution et de distribution spécialisée,
- Le développement de pure-players internet qui étendent leurs offres à des produits de pratique sportive,
- Le nombre croissant de magasins de hard-discount qui augmentent significativement la pression sur les prix.

Les principaux facteurs sur lesquels DECATHLON SE doit mettre l'accent pour rester compétitif :

- La sélection des marchandises et leur qualité,
- La politique des prix,
- La localisation et l'accessibilité de ses magasins,
- La stratégie digitale,
- Les services aux clients,
- La notoriété des marques.

iii. Risques relatifs aux phénomènes économiques, sociaux et institutionnels

Le marché de la vente au détail d'articles de sport peut être affecté par des phénomènes sociaux et institutionnels sur le court et long terme, qui sont :

- L'âge moyen de la population,
- Le taux de natalité,
- Le régime fiscal des activités commerciales.

4- UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code du commerce, nous vous rappelons également que notre société réalise une partie de ses achats hors zone euro, et, à ce titre, est exposée au risque de variation du cours des devises des pays dans lesquels nous réalisons ces opérations.

Afin de protéger le Groupe contre les fluctuations des devises étrangères, nous avons mis en place des couvertures du risque de change. Ces couvertures, qui concernent à la fois les activités commerciales et financières, s'élèvent respectivement à 20.477 millions d'euros et 14.788 millions d'euros.

5- PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative au 31-12-2024 (N-1) des tableaux figurant dans la plaquette, pour respecter le nouveau format des états financiers : Actif - Passif - Compte de résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1.658.244.165,73 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 2.222.007.719,38 €, tandis que le total des charges d'exploitation ressort à 1.801.468.342,96 € après dotation aux provisions et amortissements.

Le résultat d'exploitation ressort à 420.539.376,42 €.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 756.185.589,30 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à -54.536.788,05 €.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été provisionnée pour un montant de 32.482.808,19 €. L'impôt sur les sociétés de l'exercice s'élève à une somme de 136.067.961,43 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net bénéficiaire de 533.098.031,63 €.

Vous trouverez en annexe et en conformité avec l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices (Annexe 1).

6- EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 2 février 2026, le Parlement français a adopté la loi de finances pour 2026, reconduisant la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés applicable aux grandes entreprises. À l'instar de l'exercice 2025 et dans des conditions similaires, DECATHLON SE sera de nouveau concernée par cette surtaxe.

7- ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Chez DECATHLON, l'innovation est pragmatique : rendre le sport accessible à tous ; quel que soit le niveau ou la discipline. Les équipes mettent le sportif au centre de la démarche et se concentrent sur les innovations d'usage. Elles innoveront à travers des produits accessibles, astucieux, pratiques et singuliers.

Les produits innovants des marques de DECATHLON sont le fruit de réflexions approfondies de la part des équipes de conception. Le point de départ de ce travail est toujours le même : l'observation et l'écoute des sportifs sur leurs lieux de pratique. C'est de leurs besoins que naissent les idées, puis les prototypes et enfin le produit. La convergence des connaissances sur les besoins d'usage et les besoins physiologiques des sportifs, étudiés en interne par le centre de Recherche & Développement

SportsLab, permet à DECATHLON de répondre à diverses problématiques, puis d'imaginer et proposer des produits adaptés au mieux à chaque discipline et à la majorité des pratiquants.

Nous vous rappelons que 36 nouveaux brevets ont été déposés en France en 2024, pour 43 nouveaux brevets en 2025, soit une augmentation de l'ordre de 19,44% par rapport à 2024.

8- EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires. Conformément au point d'attention mentionné l'année dernière sur les frais de structure, une attention toute particulière a été portée afin d'infléchir leur tendance haussière, et les efforts se poursuivront dans ce sens.

9- PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

10- SUCCURSALES

La Société a une succursale située à Singapour :
Decathlon SE (Singapore Branch)
Registration No. T20FC0117G
230 Stadium Boulevard, Singapore 397799.

11- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations à ce niveau vous sont données dans la partie du rapport relative aux comptes consolidés.

12- ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2025, la participation des salariés au capital social de la société est de 13,78% du capital social.

La société n'étant pas cotée sur un marché réglementé, elle n'est pas soumise aux obligations concernant l'identité des personnes détenant une participation significative dans la société et les modifications de cette participation intervenues au cours de l'exercice.

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS RÉSERVÉES AU PERSONNEL

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune option d'achat d'actions n'a été consentie ou exercée.

14- RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La Société détient 283.180 actions ordinaires et 205.330 actions de préférence au 31 décembre 2025 afin de lui permettre de faire face à la levée des plans d'actions gratuites arrivant à échéance.

La société ne dépasse pas le seuil de 10% de détention d'actions propres.

15- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration, font ressortir un bénéfice net comptable de 533.098.031,63 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Une somme de	9.999,75 €
Au poste « Réserve légale »	

une somme de	453.804.176,72 €
A titre de Dividendes	
(soit un dividende unitaire de 7,06 € par action)	

le solde, au poste « Autres Réserves »	
soit la somme de	79.283.855,16 €

Total =	533.098.031,63 €
---------	------------------

Cette distribution de dividende de 453.804.176,72 €, soit 7,06 € par action, ouvrirait droit au profit des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant, pour les personnes ayant opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Si à la date de mise en paiement, la Société détenait certaines de ses propres actions, le montant correspondant à la distribution de dividende non versée au titre de ces actions serait porté au compte « Report à Nouveau ».

16- RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Nous vous rappelons le montant du dividende par action distribué au titre des trois exercices précédents. Il est également précisé le montant des distributions de réserves effectuées au titre de ces exercices, savoir :

Exercice	Dividende prélevé sur le résultat	Dividende prélevé sur les réserves	Distribution totale	Abattement fiscal de 40 %
2022	6,30 €	6,30€	12,60 €	5,04 €
2023	6,30 €	15,62 €	21,92 €	8,77 €
2024	7,09 €	2,36 €	9,45 €	3,78 €

17- EXAMEN DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Société sont supérieurs à la moitié du capital social.

18- DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39.4 ET 39.5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 410.254€, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Cette somme sera soumise à imposition au taux de droit commun.

19- INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce, nous vous précisons, en annexe 2, les informations sur les délais de paiement appliqués à nos fournisseurs et à nos clients.

20- ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il a été attribué 111.772 droits à action attribués gratuitement.

En outre, 101.992 droits à action attribués gratuitement le 16 juin 2021 ont été acquis le 16 mai 2025 au prix unitaire de 190.87 €, 16 124 droits à action attribués gratuitement le 16 juin 2021 ont été acquis le 16 mai 2025 au prix unitaire de 190.87 €, 2.686 droits à action attribués gratuitement le 15 juin 2022 ont été acquis le 1er juin 2025 au prix unitaire de 190.87 €, 1 224 droits à action attribués gratuitement le 23 juin 2023 ont été acquis le 1er juin 2025 au prix unitaire de 190.87 € et 4.080 droits à action attribués gratuitement le 6 septembre 2023 ont été acquis le 1er juin 2025.

21- RESSOURCES INCORPORELLES ESSENTIELLES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, la Société présente ci-après les ressources incorporelles clés qui ne figurent pas au bilan mais qui constituent des leviers fondamentaux de sa performance et de sa stratégie à long terme.

1. Portefeuille de Marques et Propriété Intellectuelle Le modèle économique de Decathlon repose sur la puissance de ses « Marques Passion » (Quechua, Tribord, B'twin, Kipsta, etc.). Ces marques bénéficient d'une notoriété mondiale et d'un fort attachement des utilisateurs. La protection de ces actifs est assurée par un portefeuille de plus de 20.000 marques déposées et un flux constant d'innovations protégées par 43 nouveaux brevets en 2025 à la clôture de l'exercice. Cette propriété intellectuelle garantit l'exclusivité de nos produits techniques sur le marché.

2. Recherche, Développement et Design Intégré : La capacité d'innovation de la Société est une ressource immatérielle critique. Le centre de conception mondial et les centres de design spécialisés permettent de maîtriser l'intégralité de la chaîne de valeur, de la première esquisse au prototype final. En 2025, la Société a maintenu un investissement soutenu en R&D, mobilisant plus de 820 ingénieurs et designers, assurant ainsi le renouvellement constant des gammes et l'amélioration de la performance environnementale des produits (éco-conception).

3. Capital Humain et Culture d'Entreprise L'expertise de nos collaborateurs (« co-équipiers ») et leur passion commune pour le sport constituent un actif immatériel indissociable de la réussite de la Société. La formation continue via « Decathlon University », l'emphase sur nos fondamentaux humains et les dispositifs d'actionnariat salarié favorisent un engagement exceptionnel, essentiel à la qualité du conseil en magasin et à l'efficacité opérationnelle des sites logistiques.

4. Écosystème Numérique et Data : L'infrastructure numérique de la Société, incluant ses plateformes d'e-commerce et ses outils d'analyse de données clients, constitue une ressource stratégique. La maîtrise des données permet une gestion optimisée des stocks et une personnalisation de l'offre, renforçant ainsi l'avantage compétitif de la Société dans un environnement omnicanal.

22- PRETS INTERENTREPRISES

Il n'existe pas de prêts à moins de deux ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

23- DEVOIR DE VIGILANCE DES SOCIETES MERES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, les informations concernant le plan de vigilance de la Société reprenant les mesures raisonnables propres à identifier les risques, et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que son environnement, figurent dans un rapport dédié.

24- AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du Code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 4 juin 2025, le Directeur Général à consentir, avec faculté de délégation, des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un montant maximum annuel de CENT CINQUANTE MILLIONS (150.000.000) d'euros, dont :

- QUINZE MILLIONS (15.000.000 €) d'euros maximum par engagement au bénéfice d'établissements financiers,
- TROIS MILLIONS (3.000.000 €) d'euros maximum par engagement au bénéfice de bailleurs,

- VINGT CINQ MILLIONS (25.000.000 €) d'euros maximum par engagement au bénéfice d'administrations fiscales et douanières européennes. Ce montant étant ramené à 5.000.000 € maximum pour les administrations hors Europe.

Cette autorisation a été donnée pour une durée d'un an.

25- DECISION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, I du code du commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour pratiques anticoncurrentielles.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

26- SITUATION ECONOMIQUE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

iv. Situation économique et activités des sociétés du Groupe

DECATHLON a poursuivi son évolution en 2025. Le chiffre d'affaires (consolidé) s'est élevé à 16,9 Milliards d'euros contre 16,2 Milliards d'euros en 2024, soit une progression de 4,1 %.

Le résultat net consolidé de 2025 s'élève à 845 millions d'euros, contre 823 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Vente au détail en ligne

Les ventes digitales ont représenté 20 % du chiffre d'affaires total, englobant l'e-commerce, les marketplaces externes et les commandes connectées en magasin.

Faits marquants à l'international

En 2025, DECATHLON a continué à explorer de nouvelles opportunités.

Le développement en franchise s'est poursuivi avec l'ouverture de 4 nouveaux territoires (Argentine, Azerbaïdjan, Salvador et Guyane Française) et la transformation de nos activités en propre en Israël à une exploitation sous franchise, opérée avec un nouveau partenaire depuis le 1er novembre 2025. Au total, ce sont 20 nouveaux magasins qui ont intégré le réseau en franchise (comportant 9 ouvertures nettes et les 11 magasins d'Israël).

La stratégie de vente à d'autres ou via d'autres (Wholesale) a continué à s'accélérer, notamment dans ses pays prioritaires comme les Etats Unis et le Japon avec la signature de partenariats avec plusieurs dizaines de partenaires spécialistes Running et la continuité de la relation avec des partenaires généralistes clés dans le paysage de la distribution sportive locale.

De plus, l'année 2025 a marqué notre expansion dans la vente en gros dans la région nordique. Grâce à de nouveaux partenariats avec des comptes stratégiques clés dans le domaine du running, nos produits seront désormais présentés dans plus de 36 points de vente.

Ces éléments témoignent de l'agilité des équipes de DECATHLON et de la transformation de notre business model.

Développement durable

Le développement durable constitue un pilier central et non négociable de la stratégie de DECATHLON. Le Groupe confirme l'accélération de ses engagements pour répondre à l'urgence climatique, intégrant la transition environnementale comme le moteur de sa performance future.

DECATHLON s'intéresse de plus en plus à l'identification des leviers de réduction d'impact CO2 scope 3 inhérents au développement de ses produits. Cela signifie une plus grande concentration sur l'écoconception, y compris en ce qui concerne l'utilisation et le développement de certains composants.

La performance économique est considérée comme vitale si DECATHLON veut tenir ses engagements sociétaux en matière de développement durable, mais il est largement admis que les performances économiques futures de l'entreprise dépendront largement de sa capacité à relever ce défi unique.

Evolution de nos magasins

Au 31 décembre 2025, le Groupe DECATHLON compte 1.902 magasins répartis dans 54 pays. Au cours de l'année 123 nouveaux magasins ont été ouverts et 38 ont été fermés.

Dans le cadre de notre stratégie d'amélioration continue de l'expérience client, 374 magasins ont été modernisés cette année afin de déployer le nouveau concept Decathlon, renforçant ainsi l'attractivité de notre réseau physique et l'homogénéité de notre identité de marque.

Rétrospective France

Une année 2025 à fond la forme : malgré un marché du sport Français en contraction, Decathlon France a poursuivi sa croissance avec un seul objectif : proposer à chaque client et utilisateur le produit idéal pour sa pratique sportive.

v. Perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires. Conformément au point d'attention mentionné l'année dernière sur les frais de structure, une attention toute particulière a été portée afin d'infléchir leur tendance haussière, et les efforts se poursuivront dans ce sens.

27- RESULTATS CONSOLIDES

Les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration, font ressortir un bénéfice net consolidé de 845 millions d'euros contre 823 millions d'euros pour l'exercice précédent.

28- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 2 février 2026, le Parlement français a adopté la loi de finances 2026, prorogeant la contribution exceptionnelle sur l'impôt des sociétés des grandes entreprises.

Au 31 décembre 2025, une charge d'impôts de 8,4 millions d'euros aurait été constatée si cette prorogation avait été connue à la date de clôture, se justifiant par :

- une charge de 29,5 millions d'euros de provision d'impôt au titre de la surtaxe 2026 ;
- un produit de 21,1 millions d'euros liés à la revalorisation des impôts différés sur la base du taux d'imposition adopté.

Postérieurement au 31 décembre 2025, l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et a été suivie avec attention par le Groupe. À ce jour, la situation n'a pas d'incidence significative sur les opérations ou le financement du Groupe Decathlon.

29- PRÉSENTATION DES COMPTES

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2025 sont identiques à ceux de l'exercice précédent (normes IFRS).

30- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE

L'annexe des comptes consolidés vous donne toutes les informations concernant les entrées et sorties du périmètre de consolidation du Groupe.

31- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les principales filiales et participations de notre société.

32- PRISES DE CONTRÔLE ET PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société, le détail des informations financières est précisé au sein de l'annexe des comptes annuels.

i. Prises de participations :

Au cours de l'exercice, nous avons procédé aux prises de participation suivantes :

- COROS SPORTS (HK) Limited (Hong Kong), pour 13,1818 %,
- Batribox (France) pour 5,3%.

ii. Prises de contrôle :

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons :

- acquis 100 % du capital de la société française Decathlon Cycling Team SAS via la filiale DECATHLON PULSE SAS,

- et 47 % du capital de la société Madewis SAS.

33- PARTICIPATIONS RÉCIPROQUES

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé en vue de mettre fin à des participations croisées illicites.

RAPPORT DE GESTION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

34- ORGANES DE GOUVERNANCE

Le mode d'exercice de la Direction Générale n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2025.

35- MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

i. Situation des mandats

Monsieur Javier LOPEZ SEGOVIA occupe les fonctions de Directeur Général depuis le 27 mars 2025. Il était accompagné de quatre Directeurs Généraux Délégués en 2025 : M. Jean-Marc LEMIERE, M. Franck VIGO, M. Steve DYKES et M. Fabien BROSSE.

A noter qu'en date du 9 mars 2026, Madame Marine Graham a été nommée par le Conseil d'administration en qualité de Directeur Général Délégué en charge de la Value Chain pour une durée de trois années, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Monsieur Julien LECLERCQ occupe les fonctions de Président du Conseil d'administration depuis le 10 mars 2025. Il est accompagné de sept administrateurs : Mme Caroline MULLIEZ, M. Philippe ZIMMERMANN, M. Pascal DELAHOUSSE (ARSA), M. Fabrice LISARDI (ARS), la SA AFIR HOLDING & MANAGEMENT CIE, la SAS NEOLYMPIADES et la SAS SURHOLYMPIADES.

ii. Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 1° du code de commerce, nous vous communiquons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice (Annexe 3).

36- REMUNERATIONS ET AVANTAGES OCTROYES AUX ORGANES DE GOUVERNANCE

Options de souscription, achats d'actions et attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux

Conformément aux articles L.225-185, alinéa 4 et L.225-197-1, II, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous informons que les restrictions suivantes ont été posées concernant les options de souscription ou d'achat d'actions ou les attributions gratuites d'actions : les mandataires sociaux sont tenus de conserver une quotité des actions attribuées ou des actions issues de levées d'options d'achat ou de souscription d'actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions. Cette quotité d'actions à conserver est déterminée par chaque règlement de plan d'options d'achat ou de souscription d'actions ou chaque règlement de plan d'attribution gratuites d'actions.

37- CONVENTIONS REGLEMENTEES

i. Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce.

ii. Conventions significatives conclues entre un dirigeant de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote de la Société et une société contrôlée au sens de l'article L233-3 du code de commerce

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-37-4, 2° du code de commerce n'a été conclue durant l'exercice.

38- CAPITAL SOCIAL

Il n'y a pas, à la date de clôture, de délégations en cours données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations de capital.

39- REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours, et les exercices ultérieurs, que nous vous proposons de fixer à 400.000 euros.

---ooOoo---

Les résolutions que nous soumettons à votre vote sont conformes à nos propositions ; nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien accorder aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration



Julien Leclercq,
Président du
Conseil
d'Administration

**ANNEXE 1 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES.**

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2021	2022	2023	2024	2025
	n-4	n-3	n-2	n-1	n
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 500 000	10 600 000	10 600 000	10 700 000	10 800 000
Nombre des actions ordinaires existantes	5 514 247*	5 514 247*	55 142 470**	55 142 470**	55 142 470**
Nombre des actions de préférence (sans droit de vote) existantes	848 347*	886 218*	8 862 180**	8 948 332**	9 135 742**
Nombre maximal d'actions futures à créer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
par conversion d'obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
par exercice de droits de souscription	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 509 868 125,00	1 492 576 287,00	1 411 598 014,00	1 466 714 306,00	1 658 244 165,00
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	773 960 406,00	1 056 092 855,00	1 471 311 464,00	1 191 630 500,00	756 185 589,00
Impôts sur les bénéfices	112 670 645,00	94 206 479,00	90 183 001,00	100 775 374,00	136 067 961,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice	33 160 015,00	36 996 966,00	31 973 900,00	31 904 675,00	32 482 808,00
Résultat de l'exercice	580 290 830,00	913 554 949,00	1 289 451 980,00	1 051 670 166,00	533 098 032,00
Dividendes et réserves distribués	402 279 974,00	453 589 326,00	806 458 590,00	1 402 981 928,00	605 658 079,00
Résultats par action	628 129 746,00	924 889 410,00	1 349 154 563,00	1 058 950 451,00	587 634 820,00
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	121,64	165,00	22,99	18,59	11,76
Résultat de l'exercice	91,20	142,73	20,15	16,41	8,29
Dividende attribué à chaque action	63,23	70,87	12,60	21,89	9,42
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 607	5 909	6 453	6 907	6 868
Montant de la masse salariale de l'exercice	297 160 883,39	336 540 830,45	395 313 930,65	421 153 338,76	431 329 777,52
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice : Cartes ambassadeurs HT	1 561 099,00	2 138 574,00	2 246 571,00	2 510 816,00	2 676 108,00
Oeuvres sociales (CSE)	1 917 996,00	1 777 171,00	2 474 509,00	2 683 847,00	2 855 992,00

*avant la multiplication des actions ordinaires et des actions de préférence par 10

** après la multiplication des actions ordinaires et des actions de préférence par 10

ANNEXE 2 : INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT APPLIQUES A NOS FOURNISSEURS ET A NOS CLIENTS

DECATHLON SE

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En Euros

En Euros

	Article D. 441 I.-1° Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 <i>JOUR</i> (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 <i>JOUR</i> (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	14,931					3,304	17,778					5,572
Montant total des factures concernées TTC	135,362,637	3,181,951	273,733	2,085	526,823	3,984,592	771,207,051	-7,618,344	1,200,171	807,034	16,203,710	10,592,571
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	8%	0.19%	0.02%	0.00%	0.03%	0.24%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							34.92%	-0.34%	0.05%	0.04%	0.73%	0.48%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	-											
Montant total des factures exclues	-											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux: 45 jours fin de mois						☒ Délais contractuels : 30 jours fin de mois ☐ Délais légaux: (préciser)					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4)

	Article D. 441-II. : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II. : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 JOUR (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
[A] Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées												
Montant cumulé des factures concernées h.t.												
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'année												
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année												
[B] Factures exclues du [A] relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
[C] Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux: (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux: (préciser)					

ANNEXE 3 – LISTE DES MANDATS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE

DIRECTEUR GÉNÉRAL / DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Javier LOPEZ

- Directeur Général (Début du mandat le 27/03/2025)
- Directeur Général Délégué (Fin de mandat le 27/03/2025)

Jean Marc LEMIERE

- Directeur Général Délégué
- Administrateur LEROY MERLIN FRANCE SA (France)

Fabien BROSSE

- Directeur Général Délégué

Steve DYKES

- Directeur Général Délégué

Franck VIGO

- Directeur Général Délégué
- Président Decathlon Pulse SAS (France)
- Président Avanis SAS (France)
- Président du Conseil d'administration E2DRIVES SA (Belgique)
- Managing Director BERGFREUNDE HOLDING Gmbh (Allemagne)

Barbara MARTIN COPPOLA

- Directrice Générale (fin de mandat le 27/03/2025)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Société	Mandat/Fonction	Pays
Julien LECLERCQ	SCI METROPOLYS SCI HAPPY FLAT SCI HAPPY HARRY SCI HAPPY MARCUS SCI HAPPY ORSO	Gérant	France
	AFIR SA	Président du Conseil d'administration	Luxembourg
	SPORT IMPACT	Gérant	Belgique

	SOGEFIR SA	Administrateur	Australie
	Intrepid Group PTY Ltd	Administrateur ("Director")	
	DECATHLON SE	Président du Conseil d'administration	France
	SOPARTHLON B SCA	Membre du conseil de Surveillance	
	GROUPE ADEO SA (depuis le 12/05/2025)	Administrateur	

Nom	Société	Mandat/Fonction	Pays
Caroline MULLIEZ	VALOREST SCA ACANTHE SCA CIMOFAT SCA SOLIANCE SCA	Membre du Conseil de Gérance	France
	DECATHLON SE	Administrateur	
	SURBOLEM SAS	Président de la société et membre du Comité Stratégique	
	SURESTAG SAS SURAUMARCHE SAS	Membre du Comité Stratégique	
	CLARIS NV	Membre du Conseil de Surveillance	
	MOBILIS FAMILY OFFICE HOLDING SAS	Membre du Comité d'Etudes des Investissements	
		Membre du Comité Prospectives	
		Membre du Comité de Surveillance (depuis le 27/05/2025)	
	CREADEV INTERNATIONAL SAS	Membre du Comité d'Investissement (depuis le 27/05/2025)	

AFIR	DECATHLON SE	Administrateur	France
-------------	--------------	----------------	--------

	DECATHLON SE	Administrateur	France
--	--------------	----------------	--------

Pascal DELAHOUSSE			
------------------------------	--	--	--

Fabrice LISARDI	DECATHLON SE	Administrateur	France
		Président du Conseil de Surveillance du FCPE DECAVAL	

SAS NEOLYMPIADES	DECATHLON SE	Administrateur	France
-----------------------------	--------------	----------------	--------

Philippe ZIMMERMANN	DECATHLON SE	Administrateur	France
	IMMOBILIERE BRICOMAN FRANCE SA		
	LEROY MERLIN FRANCE SA	Président du Conseil d'Administration Administrateur	
	BRICOMAN FRANCE SA		
	LEROY MERLIN RENOVATION SA		
	LEROY MERLIN GRECE	Administrateur	Grèce

SAS SURHOLYMPIADES	DECATHLON SE	Administrateur	France
	SOPARTHLON B SCA	Gérant et Membre du Conseil de Surveillance	
	NEOLYMPIADES SAS	Président de la Société	
	NEOPARFIL SAS		
	NOVALYMPIADES SAS		
	COROT SAS		

Fabien DERVILLE	DECATHLON SA (fin le 10/03/2025)	Administrateur et Président du Conseil d'administration	France
	ACANTHE SCA CIMOFAT SCA VALOREST SCA	Gérant	

	SOLIANCE SCA FADEREL SARL JABA 2006 SC LAVILLE SC DELTAMIKE SC		
	AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL SA	Administrateur et Président du Conseil d'administration (depuis le 05/05/2025) Censeur (fin le 05/05/2025) Président et membre du Comité Nominations-Rémunérations	
	PALLUR SAS MOBILIS FAMILY OFFICE HOLDING SAS	Membre du Conseil Plateforme Membre et Président du Comité Talents-Relève Membre et Président du Comité Cohésion Membre du Comité Prospectives Membre du Comité Stratégique et Communication et d'Influence	
	SURLEBRICO SAS	Président de la société Membre du Comité Stratégique	
	SURAMAC SAS SURHOLKIA SAS SURESTAG SAS	Membre du Comité Stratégique	

DECATHLON

Société Européenne

Au Capital de 10.800.000 Euros

Siège Social : 4, boulevard de Mons

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RCS LILLE METROPOLE 306 138 900

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MAI 2026**

Le 11 mai 2026 à 8 heures, les actionnaires de la société DECATHLON se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (« l'**Assemblée** ») au siège social, à Villeneuve d'Ascq (59650) – 4 Boulevard de Mons.

Les membres de l'Assemblée présents ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Julien LECLERCQ**.

.../...

La feuille de présence, établie conformément à l'article R. 225-95 du Code de Commerce, est arrêtée et certifiée sincère et véritable par les membres du bureau qui constatent que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote ; l'Assemblée est donc régulièrement constituée. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président rappelle que les documents et renseignements, visés aux articles L. 225-115 et R. 225-89 du Code de Commerce, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social depuis la convocation de l'Assemblée, et les rapports des Commissaires aux Comptes ainsi que la liste des actionnaires, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

ORDRE DU JOUR

- .../...
-
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
-
- .../...
-
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote du point figurant à l'ordre du jour.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 533.098.031,63 € de la manière suivante :

Une somme de	9.999,75 €
Au poste « Réserve légale »	
une somme de	453.804.176,72 €
A titre de Dividendes	
(soit un dividende unitaire de 7,06 € par action)	
le solde, au poste « Autres Réserves »	
soit la somme de	79.283.855,16 €
Total =	533.098.031,63 €

Le montant du dividende ci-dessus tient compte de toutes les actions existantes.

Si à la date de mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, le montant correspondant au dividende non versé au titre de ces actions serait porté au compte « Report à Nouveau ».

Le revenu global procuré par action s'élèvera à 7,06 € représentant le dividende distribué. Ce dividende ouvrira droit au profit des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant, pour les personnes ayant opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

Enfin, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée rappelle le montant du dividende par action distribué au titre des trois exercices précédents, savoir :

Exercice	Dividende prélevé sur le résultat	Dividende prélevé sur les réserves	Distribution totale	Abattement fiscal de 40 %
2022	6,30 €	6,30 €	12,60 €	5,04 €
2023	6,30 €	15,62 €	21,92 €	8,77 €
2024	7,09 €	2,36 €	9,45 €	3,78 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

« Extrait certifié conforme »

Le Président

Julien Lederer

COMPTES ANNUELS

DECATHLON

Société Européenne

0004 BOULEVARD DE MONS 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Certifiés conformes
Jean Marc LEMIERE
Directeur général délégué

Jean-Marc LEMIERE

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
ANNEXES COMPTABLES	8
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice	9
1. Caractéristiques de l'exercice	9
2. Faits significatifs de l'exercice	9
3. Evénements post clôture	9
4. Enjeux et risques climatiques	9
II. Règles et méthodes comptables	10
a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025	10
b) Correction d'erreur sur exercices antérieurs	10
c) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025	10
III. Règles générales d'évaluation	10
1. Conversion des éléments en devises, couverture des risques de change et taux d'intérêt	10
2. Immobilisations incorporelles	11
3. Immobilisations corporelles	11
4. Immobilisations acquises en location financement	12
5. Immobilisations financières	12
6. Stocks et en-cours	12
7. Valeurs mobilières de placement	12
8. Créances et dettes	13
9. Provisions pour risques et charges	13
10. Stocks options	13
11. Emprunts et dettes financières	13
12. Impôts courants et différés	13
13. Indemnités de départs à la retraite	13
IV. Informations relatives au bilan	15
1. Composition du capital social	15
2. Variation des capitaux propres	15
3. Immobilisations	16
4. Amortissements	17
5. Valeurs mobilières de placement	17
6. Provisions	18
7. Etat des créances et des dettes	19
8. Charges à payer	20
9. Produits à recevoir	20
V. Informations relatives au compte de résultat	21
1. Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2025	21
2. Ventilation du chiffre d'affaire	21
3. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	21

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	22
5. Répartition de l'impôt sur les bénéfices	22
6. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion	22
7. Détail des charges et produits exceptionnels	22
VI. Informations relatives aux engagements	23
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)	23
2. Informations en matière de crédit-bail immobilier	23
3. Liste des filiales et participations	23
4. Montant des engagements « autres »	23
5. Engagement en matière de retraite	23
VII. Informations relatives aux entreprises liées	24
1. Identité de la société consolidante	24
2. Information relative à l'intégration fiscale	24
3. Liste des filiales et participations	24
4. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations	24
VIII. Autres informations significatives	25
COMPTES ANNUELS CERTIFIES 2024	26
Bilan actif	27
Bilan passif	28
Compte de résultat	29

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025					31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Succursale	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Frais de développement	326 104 992	260 797 512	65 307 480		65 307 480	81 147 500
Concessions brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	13 339 910	13 275 281	64 629		64 629	75 272
Fonds commercial	802 309	464 441	337 868		337 868	355 413
Autres immobilisations incorporelles	7 112 620	4 348 820	2 763 800		2 763 800	102 160 164
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	127 222 410		127 222 410		127 222 410	
TOTAL immobilisations incorporelles	474 582 241	278 886 054	195 696 187		195 696 187	183 738 349
Terrains	16 664 233	166 400	16 497 833		16 497 833	16 676 457
Constructions	167 068 361	93 934 702	73 133 659		73 133 659	60 697 072
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 131 308	24 065 842	10 065 467		10 065 467	11 228 015
Autres immobilisations corporelles	82 506 268	54 853 377	27 652 891		27 652 891	24 379 823
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	19 260 392	4 222 247	15 038 146		15 038 146	14 306 088
TOTAL immobilisations corporelles	319 630 563	177 242 568	142 387 995		142 387 995	127 287 455
Participations	2 612 540 752	594 570 855	2 017 969 897		2 017 969 897	1 988 442 544
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	152 371 261	34 820 262	117 550 999	45 738 314	163 289 313	174 831 645
Autres immobilisations financières	725 158		725 158		725 158	828 363
TOTAL immobilisations financières	2 765 637 171	629 391 117	2 136 246 054	45 738 314	2 181 984 368	2 164 102 552
Total Actif Immobilisé (III)	3 559 849 975	1 085 519 739	2 474 330 236	45 738 314	2 520 068 551	2 475 128 356
Matières premières et autres approvisionnements	10 662 099	6 311	10 655 788		10 655 788	10 750 197
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	4 915 592	59 597	4 855 995		4 855 995	4 093 825
Avances et acomptes versés sur commandes	568 827		568 827		568 827	1 887 001
TOTAL Stock et en-cours	16 146 518	65 908	16 080 610		16 080 610	16 731 023
Créances clients et comptes rattachés	887 045 071	1 454 742	885 590 329		885 590 329	890 463 599
Autres créances	1 357 409 976	264 617 041	1 092 792 935	2 733 006	1 095 525 941	1 283 435 791
Charges constatées d'avance	43 399 792		43 399 792		43 399 792	30 920 453
Capital souscrit et appelé, non versé						
TOTAL Créances	2 287 854 839	266 071 783	2 021 783 056	2 733 006	2 024 516 062	2 204 819 843
Valeurs mobilières de placement	673 328 631		673 328 631		673 328 631	669 575 436
Actions propres	85 324 078		85 324 078		85 324 078	93 987 842
Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	686 472 573		686 472 573	219 700 930	906 173 504	820 095 772
TOTAL Valeur mobilières de placement	1 445 125 282		1 445 125 282	219 700 930	1 664 826 212	1 583 659 050
Total Actif Circulant (IV)	3 749 126 639	266 137 692	3 482 988 948	222 433 936	3 705 422 884	3 805 209 916
Frais d'émission des emprunts (V)						
Prime de remboursement des emprunts (VI)						
Ecart de conversion et différences d'évacuation actif (VII)	3 843 040		3 843 040		3 843 040	2 592 605
Total Général (I à VII)	7 312 819 654	1 351 657 431	5 961 162 224	268 172 250	6 229 334 474	6 282 930 877

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Decathlon SE	Succursale	31/12/2025	31/12/2024
Capital	dont versé : 10 800 000	10 800 000		10 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		321 725 425		321 725 425
Ecarts de réévaluation				287 825 503
Ecarts d'équivalence				
Réserve légale	1 070 000		1 070 000	1 060 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées		1 996	1 996	10 995 953
Autres réserves	2 068 467 214		2 068 467 214	1 622 518 707
TOTAL Réserves	2 069 537 214	1 996	2 069 539 210	1 634 574 661
Report à nouveau	488 913 890	-27 302 994	461 610 896	455 885 342
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	533 098 032	-4 036 959	529 061 073	1 039 204 209
Subventions d'investissement	432 390		432 390	50 532
Provisions réglementées	31 412 497		31 412 497	28 393 226
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 455 919 447	-31 337 957	3 424 581 490	3 456 633 473
Provisions pour risques	130 644 216		130 644 216	88 011 431
Provisions pour charges	45 005 899		45 005 899	1 861 152
TOTAL DES PROVISIONS (II)	175 650 115		175 650 115	89 872 583
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 946 289	128 440 604	375 386 893	363 500 110
Emprunts et dettes financières diverses	1 678 371 185	170 135 629	1 848 506 814	1 937 827 161
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				104 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 548 945	346 708	218 895 653	232 322 745
Dettes fiscales et sociales	171 621 395	587 266	172 208 661	189 199 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 241 915		5 241 915	3 425 601
Autres dettes	2 194 761		2 194 761	2 704 189
Produits constatés d'avance	87 596		87 596	145 087
TOTAL DETTES (III)	2 323 012 086	299 510 207	2 622 522 293	2 729 228 664
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)	6 580 575		6 580 575	7 196 156
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à IV)	5 961 162 224	268 172 250	6 229 334 474	6 282 930 877

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Decathlon SE	Succursale	31/12/2025	31/12/2024
		Total			
Ventes de marchandises		87 299 786		87 299 786	78 024 248
Production vendue		1 570 944 380	-529 818	1 570 414 562	1 388 690 057
Montant net du chiffres d'affaires		1 658 244 166	-529 818	1 657 714 348	1 466 714 306
Production stockée		-50 446 133		-50 446 133	-48 392 791,35
Production immobilisée		90 147 206		90 147 206	88 801 398
Subventions		1 575 513		1 575 513	75 405
Reprises sur amortissements, depreciations et provisions		12 243 227		12 243 227	14 062 054
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 696 472		2 696 472	
Autres produits		507 547 267		507 547 267	550 458 870
Total des produits d'exploitation (I)		2 222 007 719	-529 818	2 221 477 901	2 071 719 242
Achats de marchandises		248 256 883		248 256 883	235 998 251
Variation de stocks		-3 437 653		-3 437 653	-3 342 357
Achats de matières premières et autres approvisionnements		62 473 070		62 473 070	56 412 302
Variation de stocks		-46 362 579		-46 362 579	-41 830 922,58
Autres achats et charges externes		673 437 075	137 634	673 574 709	742 913 595
Impôts, taxes et versements assimilés		31 929 053	183	31 929 236	34 357 452
Salaires		469 844 497	87 355	469 931 852	446 629 379
Cotisations sociales		183 135 409	983	183 136 392	163 751 171
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	Sur immobilisations	61 369 425		61 369 425	44 939 299
		4 734 404		4 734 404	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 120 408		1 120 408	2 309 096
Dotations aux provisions		10 673 137		10 673 137	8 641 279
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		2 600 882		2 600 882	
Autres charges		101 694 333		101 694 333	95 269 301
Total des charges d'exploitation (II)		1 801 468 343	226 155	1 801 694 498	1 786 047 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		420 539 376	-755 973	419 783 403	285 671 398
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					186 684
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations		517 240 774	5 308 707	522 549 481	988 685 785
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		8 053 114	3 549 342	11 602 456	11 562 215
Autres intérêts et produits assimilés		26 941 887	42 315	26 984 202	35 689 502
Reprises sur dépréciations et provisions		31 410 528		31 410 528	96 797 246
Différences positives de change		117 485 792	31 951 413	149 437 204	184 478 503
Produits des cessions d'immobilisations financières		8 736 858		8 736 858	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)		709 868 954	40 851 776	750 720 729	1 317 213 252
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		176 694 603	6 859 180	183 553 783	196 629 676
Intérêts et charges assimilées		62 658 238	4 559 425	67 217 663	76 817 596
Différences négatives de change		122 767 300	31 465 467	154 232 767	149 887 589
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		12 102 600		12 102 600	
Total des charges financières (VI)		374 222 741	42 884 073	417 106 813	423 334 862
RÉSULTAT FINANCIER		335 646 213	-2 032 297	333 613 916	893 878 389
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		756 185 589	-2 788 270	753 397 319	1 179 736 472

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Decathlon SE	Succursale	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	59 891 537		59 891 537	25 546 401
Charges exceptionnelles (VIII)	114 428 325		114 428 325	32 826 686
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-54 536 788		-54 536 788	-7 280 285
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	32 482 808		32 482 808	31 904 675
Impôts sur les bénéfices (X)	136 067 961	1 248 689	137 316 650	101 347 302
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 991 768 210	40 321 958	3 032 090 168	3 328 022 262
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 458 670 178	44 358 916	2 503 029 095	2 276 352 096
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	533 098 032	-4 036 959	529 061 073	1 039 204 209

ANNEXES COMPTABLES

DECATHLON

Société Européenne

0004 BOULEVARD DE MONS 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Certifiés conformes
Jean Marc LEMIERE
Directeur général
délégué

Jean-Marc LEMIERE

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société DECATHLON Société Européenne présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	6 229 334 474 €
Chiffre d'affaires :	1 658 244 166 €
Résultat de l'exercice :	533 098 032 €
Nombre de salariés moyen :	6 868

2. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice s'est caractérisé par une accélération de la transition numérique, avec des ventes en ligne atteignant désormais 20 % du chiffre d'affaires total. Le développement à l'international s'est poursuivi, marqué par l'ouverture de 123 nouveaux magasins en propre et l'extension du réseau de franchises à quatre nouveaux marchés : l'Argentine, l'Azerbaïdjan, le Salvador et la Guyane française.

Sur le plan de l'innovation, DECATHLON a déposé 43 brevets en 2025, soit une progression de 19,44 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, DECATHLON SE a acquis une participation de 47 % dans la société Madewis SAS.

L'année 2025 a également été marquée par la mise en place d'une nouvelle gouvernance : Julien Leclercq a pris ses fonctions de Président du Conseil d'administration le 10 mars 2025, tandis que Javier Lopez a été nommé Directeur Général le 27 mars 2025, en remplacement de Barbara Martin Coppola.

En novembre 2025, la société a décidé d'augmenter le capital social de la somme de 100 000 €. Le capital a ainsi été porté de 10 700 000 € à 10 800 000 €.

Enfin, il est à noter que le règlement ANC n° 2022-06, applicable au 1er janvier 2025, modifie le Plan comptable général (résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, nouveaux modèles d'états financiers). Les comptes clos au 31 décembre 2025 sont établis selon ces règles ; des précisions figurent dans la rubrique « II. Règles et méthodes comptables ».

3. Événements post clôture

Le 2 février 2026, le Parlement français a adopté la loi de finances pour 2026, reconduisant la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés applicable aux grandes entreprises. À l'instar de l'exercice 2025 et dans des conditions similaires, DECATHLON SE sera de nouveau concernée par cette surtaxe en 2026.

En raison de l'escalade militaire au Moyen-Orient depuis février 2026, Decathlon subit une déstabilisation majeure de sa logistique internationale, marquée par l'allongement des délais de livraison et le renchérissement du transport maritime via le contournement de l'Afrique.

4. Enjeux et risques climatiques

Entreprise mondiale du secteur sportif, présente dans 61 zones de distribution, Decathlon SE est confrontée à des risques physiques et de transition liés au changement climatique. Ceux-ci incluent notamment le durcissement des réglementations, les dommages potentiels aux biens et aux personnes, ainsi que la raréfaction des ressources. Ces enjeux peuvent affecter sa chaîne d'approvisionnement, ses opérations et les attentes de ses clients. Afin d'y faire face, l'entreprise mène une analyse approfondie de ses vulnérabilités, anticipe la gestion des risques identifiés et met en œuvre des actions pour en limiter les impacts.

Conformément au Corporate Net-Zero Standard et à l'objectif mondial de neutralité carbone, Decathlon a défini en 2023 des trajectoires à moyen et long terme. L'entreprise vise ainsi une réduction de 42 % de ses émissions absolues de CO₂ d'ici 2030, puis de 90 % d'ici 2050, en prenant comme référence les émissions de 2021 (scopes 1, 2 et 3). Elle prévoit également de compenser les émissions résiduelles afin de contribuer à la neutralité carbone globale. Ces objectifs ont été validés par l'initiative Science Based Targets en mars 2024.

Pour atteindre ses objectifs à court terme, le groupe s'appuie sur quatre principaux leviers : la décarbonation de ses activités, l'optimisation de son offre via la conception de produits durables, le développement à grande échelle de modèles économiques circulaires, et l'engagement de son écosystème grâce à ses capacités de mobilisation et de plaidoyer. Ces actions sont soutenues par un pilotage intégré de la performance environnementale et par la transformation digitale de l'entreprise.

Soucieuse de préserver les ressources et consciente de l'impact de ses produits, Decathlon s'engage à proposer des articles plus respectueux de l'environnement. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2026, 100 % du chiffre d'affaires réalisé avec des produits intégrant une démarche d'écoconception. Parallèlement, l'entreprise accélère le développement de solutions circulaires telles que la seconde vie, la location et la réparation.

L'ensemble des risques et engagements climatiques de Decathlon est détaillé dans son rapport ESG (environnement, social et gouvernance), disponible en ligne : <https://engagements.decathlon.fr/les-rapports-developpement-durable-decathlon-annuels>.

II. Règles et méthodes comptables

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

Cela étant, le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. Les comptes annuels certifiés de l'exercice 2024 sont consultables en page 26, au sein de la section dédiée « COMPTES ANNUELS CERTIFIÉS 2024 ».

En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés au titre de l'exercice 2025. La synthèses des principaux retraitements et reclassement opérés est détaillé dans les paragraphes suivants :

a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés, cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation au poste « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 2 600 882 €, au poste « produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour un montant de 11 433 330 €. Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel pour un montant de 15 790 174 € pour les valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés et un montant de 17 475 574 € pour les produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Amendes et pénalités

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, ne concernant pas un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » et au poste « Pénalités et amendes fiscales et pénales » pour un montant de 829 253 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles » pour un montant de 64 284 €.

b) Correction d'erreur sur exercices antérieurs

Au 31 décembre 2025, une dépréciation d'actifs incorporels de 39,1 M€ a été enregistrée. Cette écriture régularise la mise au rebut de 12 logiciels internes inactifs depuis 2024. Elle intègre principalement l'abandon du projet « Highway » (26 M€), dont le plan d'amortissement initial courait jusqu'en 2030.

c) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Transferts de charges

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le poste "Transferts de charges" figure au sein des produits d'exploitation selon la ventilation détaillée ci-après. À titre de comparaison, ce montant s'élevait à 5 952 908 € lors de l'exercice précédent au 31 décembre 2024.

Année	Compte	Désignation	Montant
2025	645000	Charges sociales sur salaires	-103 210
	649000	Refacturation de charges de personnel	-1 845 709
	691000	Participation légale du personnel	-585 659
	708350	Refacturation de charges externes	-3 823 475
	758700	Indemnités d'assurance	-25 875
	778000	Autres produits exceptionnels	-307
2024	791000	Transfert de charges d'exploitation	-5 952 908

III. Règles générales d'évaluation

1. Conversion des éléments en devises, couverture des risques de change et de taux d'intérêt

a) Conversion des transactions effectuées en devises étrangères

Les profits et pertes résultant des transactions en monnaies étrangères (transactions réalisées dans des devises différentes de la monnaie locale) sont inclus dans le résultat net.

Les résultats latents de change sur les créances et dettes en devises figurent au bilan de clôture en écart de conversion actif ou passif. L'écart de conversion actif fait l'objet de provision pour risques.

La provision pour perte de change peut-être supérieure à l'écart de conversion actif car celle-ci peut être générée par des éléments hors bilan.

b) Contrat de change et options

Les instruments financiers servant à couvrir les transactions commerciales, étant qualifiés d'instruments de couverture, les gains ou les pertes constatés sur ces opérations sont comptabilisés à l'échéance de celles-ci, de manière symétrique à l'élément couvert.

Le résultat de change lié à la couverture d'éléments non courants (comptes courants, emprunts et dettes) est comptabilisé en résultat financier.

Les primes sur les options de change servant les opérations commerciales impactent le résultat sur la période de couverture.

c) Contrat et options de taux

Les primes sur les options de taux sont passées en charge lors de l'échéance de l'option. Les soultes de swaps de taux sont comptabilisées en résultat à la date de paiement ou de réception.

d) Gestion des risques de marché

- Risque de change

Le Groupe utilise essentiellement des contrats de change à terme pour couvrir les risques de change commerciaux et financiers.

Le Groupe peut être, par ailleurs, amené à mettre en place des stratégies optionnelles simples d'achat d'options ou tunnels) pour couvrir des expositions futures.

Les instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de change ont été approuvés par la commission financière du Groupe et répondent tous aux principes suivants :

- . ils sont utilisés dans le cadre d'une couverture,
- . ils ont un sous-jacent, leur perte maximale est connue et leur Mark-to-Market est connu de façon dynamique,
- . ils peuvent être cotés en temps réel de manière indépendante,
- . ils sont liquides,
- . ils font l'objet d'un reporting adéquat et
- . ils sont gérés exclusivement par le département Trésorerie et Financement.

L'objectif de la couverture de change du Groupe est de :

- . limiter l'impact des fluctuations de change sur la marge opérationnelle des filiales dont les achats ou les ventes sont libellés dans une devise autre que leur devise fonctionnelle,
- . limiter l'impact de la conversion des éléments bilanciels monétaires en devises (notamment liés aux opérations de financement intra-groupe en devises) sur le résultat financier.

En outre, le Groupe peut être amené à couvrir les situations nettes de ses filiales situées hors zone Euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

- Risque de taux

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est coordonnée et gérée de manière centralisée par le département Trésorerie et Financement.

L'objectif de la couverture du risque de taux d'intérêt est de protéger les flux de trésorerie futurs.

La dette du Groupe en zone Euro est essentiellement composée de financements à taux variable.

Cette dette peut être couverte par des contrats d'échange de taux (swap emprunteur taux fixe).

En outre, la dette court-terme en zone Euro est principalement financée par le biais de billets de trésorerie contractés à taux fixe négatif à échéance 1 mois.

- Risque de liquidités

Les ressources de financement disponibles sont gérées de façon à garantir sur un horizon de deux ans, la couverture de notre dette financière nette "stressée", à 100% par des financements stables (lignes de crédit moyen terme confirmées avec des maturités conformes aux échéances prévues).

Le stress test s'entend par une baisse de 30% de l'EBITDA sur les 24 mois à venir.

La trésorerie disponible des filiales du Groupe est remontée au niveau de la maison-mère via l'intégration à un cashpooling (quand la législation locale le permet).

- Risque de crédit

Nos financements sont conclus auprès de contreparties disposant d'un risque crédit minimum noté BBB pour un montant cumulé de maximum 30% de nos en-cours et d'un risque crédit minimum noté A- pour les 70% d'en-cours restants.

La stratégie de financement intègre également la diversification de nos financements :

- . Une enveloppe de 1 000 M € de billets de trésorerie ;
- . Nos placements répondent eux aussi à des exigences de risque de contrepartie (minimum A-).

2. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après (rubrique « 3. Immobilisations corporelles »).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d’acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d’utilisation estimée des différentes catégories d’immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

Typologie	Durée d’usage	Mode	Durée d’utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d’entretien et de réparation sont passés en charge de l’exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d’utilisation d’un bien.
Pour cet exercice 2025, les dépenses relatives aux tests en laboratoires, design et études comptabilisées en charges s’élèvent à 21 155 721 € et les frais de dépôt de brevets s’élèvent eux à 2 985 086 €.

Le mode d’amortissement comptable est le linéaire. L’amortissement dégressif n’est utilisé que fiscalement et fait donc l’objet d’un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d’actif d’exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l’objet de dépréciation lorsque, du fait d’évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l’exercice, leur valeur actuelle apparait inférieure à leur valeur nette comptable.

Les actifs fonciers font l’objet d’évaluation par un expert externe qui définit le prix de vente net.

La valeur recouvrable d’un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d’utilité. La valeur d’utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d’un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont projetés sur une période de 5 ans avec prise en compte d’une valeur terminale dont les montants sont actualisés à l’infini.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l’apparition d’indices de perte de valeur. L’indice de perte de valeur interne est le suivant : création de valeur $N-1 < 0$ et création de valeur $N < 0$.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l’UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l’UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

4. Immobilisations acquises en location financement

Les charges de location financement sont inscrites en résultat. Les engagements futurs sont présentés en engagement hors bilan.
L’impôt dû lors de la levée d’option des contrats de crédits-baux est provisionné chaque année.

5. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d’entrée. Lorsque la valeur d’utilité d’une participation est inférieure à son coût d’entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d’utilité d’une participation est déterminée par référence à l’actif net économique de l’entreprise correspondante ainsi qu’aux perspectives d’évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l’exercice.

La liste des filiales et participations figure au point 3 de la rubrique « VII. Informations relatives aux entreprises liées ».

6. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d’acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du FIFO.

Le coût d’acquisition comprend le prix d’achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l’exercice.

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance relative aux stocks, Decathlon a développé une méthodologie de dépréciation spécifique aux stocks de composants (bikes, hard, soft) qui s’appuie sur un arbre de décision. Cette évolution est en pratique depuis le quatrième trimestre 2023. En synthèse, ce dernier définit les catégories suivantes de stocks, auxquelles s’appliquent des taux de dépréciation basés sur les écoulements futurs budgétés :

- Le second choix est déprécié à 85% ;
- Le stock majoritairement acheté au cours des 6 derniers mois n’est pas déprécié ;
- Le stock non majoritairement acheté au cours 6 derniers mois et non lié à une nomenclature produit est déprécié à 95% ;
- Le stock disponible de composants bikes se voit appliquer des taux de dépréciation spécifiques allant de 0 à 100%, basé sur l’écoulement futur des quantités (à 3 ans) ;
- Le stock résiduel, non majoritairement acheté au-cours des 6 derniers mois mais rattaché à une nomenclature de produit finis est distingué en 2 catégories, suivant la typologie de produit finis auquel il est rattaché, est distingué en 2 catégories, suivant la typologie de produit finis auquel il est rattaché :
 - a. "collection" présentant des taux de dépréciation progressifs part type (bike, hard, soft) atteignant jusqu’à 90% si la rotation est supérieure à 3 ans, et ;
 - b. "permanent" présentant des taux significativement plus faibles et atteignant 35% si la rotation est supérieure à 3 ans.

7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d’acquisition ou de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues, dans le cadre des plans d’options d’achat d’actions par le personnel, figurent en valeurs mobilières de placement.

8. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

9. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

10. Stocks options

Les titres Décathlon SE détenus dans le but de satisfaire les plans d'options d'achat d'actions font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsque le prix d'exercice de l'option est inférieur à leur prix d'acquisition.

La provision prend en compte non seulement les actions détenues mais également les options exerçables. La provision correspondante est étalée prorata temporis sur toute la durée de la période d'attribution de ces options.

11. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

12. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit-bail.

13. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...); et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Au 31/12/2025, la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.95 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31/12/2025 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

Pour les Non Cadres, l'indemnité de départ à la retraite pour les employés et AGM sera désormais calculée selon la formule la plus favorable ci-dessous:

- Ancienneté 2 ans et plus : $1/20$ du salaire moyen des 3 derniers mois X le nombre d'année d'ancienneté.
- Ancienneté 10 ans et plus: $1/10$ du salaire moyen des 12 derniers mois X le nombre d'année d'ancienneté ou 1 mois de salaire de référence le plus favorable pour le collaborateur entre la moyenne des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois puis proratisé en fonction des différentes bases hebdomadaires.
- Ancienneté 15 ans et plus: $1/10$ du salaire moyen des 12 derniers mois X le nombre d'année d'ancienneté ou 1,5 mois de salaire de référence le plus favorable pour le collaborateur entre la moyenne des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois puis proratisé en fonction des différentes bases hebdomadaires.
- Ancienneté 20 ans et plus: $1/10$ du salaire moyen des 12 derniers mois X le nombre d'année d'ancienneté ou 2,5 mois de salaire de référence le plus favorable pour le collaborateur entre la moyenne des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois puis proratisé en fonction des différentes bases hebdomadaires.
- Ancienneté 30 ans et plus: $1/10$ du salaire moyen des 12 derniers mois X le nombre d'année d'ancienneté ou 4 mois de salaire de référence le plus favorable pour le collaborateur entre la moyenne des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois puis proratisé en fonction des différentes bases hebdomadaires.

Pour les Cadres, la Convention collective est dans tous les cas plus favorable que l'indemnité légale.

Pour calculer l'indemnité de départ en retraite des cadres il faut donc prendre en comptes les dispositions conventionnelles:

- 1 mois de salaire de référence après 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise ;
- 2 mois de salaire de référence après 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise ;
- 3 mois de salaire de référence après 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise ;
- 4 mois de salaire de référence après 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise.

Le salaire de référence à prendre en compte sera le plus favorable pour le collaborateur entre la moyenne des 12 derniers mois ou celle des 3 derniers mois précédant le départ à la retraite proratisé en fonction des différentes bases hebdomadaires.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

Capital social	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	64 090 802	187 410		64 278 212
- actions ordinaires	55 142 470			55 142 470
- à titre préférentiel	8 948 332	187 410		9 135 742
Dont actions détenues en propres :				
- actions ordinaires	283 180			283 180
- à titre préférentiel	276 613	54 823	126 106	205 330

2. Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 700 000	100 000	0				10 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	287 825 503	33 999 922	100 000				321 725 425
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 060 000	10 000	0				1 070 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	10 995 953	0	10 995 953				0
Autres réserves	1 622 465 126	597 256 381		151 254 293			2 068 467 214
Report à nouveau	473 685 619	15 228 117					488 913 736
Résultat de l'exercice	1 051 670 166	533 098 032		454 403 786	597 266 380		533 098 032
Subventions d'investissement	50 532	411 244	29 386				432 390
Provisions réglementées	28 393 226	5 842 084	2 822 813				31 412 497
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 486 846 126	1 185 945 780	13 948 152	605 658 079	597 266 380	0	3 455 919 295

L'affectation du résultat 2024 a été versée à hauteur de 597 256 381 € aux autres réserves et de 454 403 786 € en dividendes. Une distribution exceptionnelle de dividendes a été effectuée pour un montant 151 254 293 €.

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			270 513 286		60 499 472
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			120 504 616		37 440 292
Terrains			16 676 457		9 628
Constructions	Sur sol propre	40 307 727			2 822 964
	Sur sol d'autrui	7 693 156			3 032 894
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	104 698 844			15 088 228
Installations techniques, matériel et outillage industriels			34 322 326		3 662 951
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	4 811 372			1 809 202
	Matériel de transport	36 333			4 419
	Matériel de bureau et mobilier informatique	66 410 509			13 490 770
	Emballages récupérables et divers	5 879 721			97 829
Immobilisations corporelles en cours			13 201 115		43 054 182
Avances et acomptes			1 294 307		866 831
TOTAL (III)			295 331 866		83 939 897
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			2 538 414 113		74 126 639
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			152 581 216		608 507
TOTAL (IV)			2 690 995 329		74 735 147
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			3 377 345 097		256 614 807

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			4 907 766	326 104 992	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			9 467 659	148 477 249	
Terrains			21 851	16 664 233	
Constructions	Sur sol propre		1 933 356	41 197 335	
	Sur sol d'autrui		-35 107	10 761 157	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		4 677 203	115 109 869	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			3 853 968	34 131 308	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		706 172	5 914 402	
	Matériel de transport		4 419	36 333	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		8 409 370	71 491 908	
	Emballages récupérables et divers		913 924	5 063 625	
Immobilisations corporelles en cours			38 930 734	17 324 563	
Avances et acomptes			225 309	1 935 829	
TOTAL (III)			59 641 200	319 630 563	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				2 612 540 752	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			93 304	153 096 419	
TOTAL (IV)			93 304	2 765 637 171	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			74 109 929	3 559 849 975	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		189 365 786	37 259 630	4 907 766	221 717 650		
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles		15 635 652	994 664	363 595	16 266 721		
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		205 001 438	38 254 293	5 271 361	237 984 370		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	19 702 966	1 655 634	1 778 609	19 579 991		
	Sur sol d'autrui	1 204 291	445 095	4 174	1 645 213		
	Installations générales, agencements	71 095 398	5 304 977	4 233 778	72 166 597		
Installations techniques, matériels et outillages		28 628 279	4 356 942	4 101 723	28 883 498		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	1 746 371	1 099 810	313 528	2 532 653		
	Matériel de transport	22 891	7 709	442	30 158		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 477 815	10 244 965	8 249 869	47 472 911		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		167 878 011	23 115 132	18 682 123	172 311 020		
TOTAL GENERAL (I + II)		372 879 449	61 369 425	23 953 483	410 295 390		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	2 242 103			926 672			1 315 430
Fonds comm.							
Autres	312 036			168 393			143 642
TOTAL I	2 554 138			1 095 066			1 459 073
Terrains							
Constructions :							
sol propre			1 144 290				1 144 290
sol autrui	2						2
install.	363 812	374 898		305 446	255 802		177 462
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	184 520	51 663		31 839	32 697		171 647
Inst gén.	62 568			8 661			53 907
M.Transport							
Mat bureau.	55 457	1 050 735		2 907	1 090 395		12 890
Emball.							
TOTAL II	666 360	1 477 296	1 144 290	348 853	1 378 895		1 560 199
Acquis. de titres							
TOTAL GENERAL (I + II)	3 220 498	1 477 296	1 144 290	1 443 918	1 378 895		3 019 271
Cadre C		Mouvement de l'exercice		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement qui figurent au bilan pour la somme de 85 324 078 € correspondent à des actions détenues en propres. Ces actions sont affectées à la couverture des plans d'options attribués à certains membres du personnel.

6. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	28 393 226	5 842 084	2 822 813	31 412 497
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	28 393 226	5 842 084	2 822 813	31 412 497
Provisions pour litige	4 138 074	1 919 190	2 881 417	3 175 847
Provisions pour garanties	3 034 522	2 719 449	3 034 522	2 719 449
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 592 023	48 422 346	47 171 911	3 842 457
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	1 861 152	4 144 747	-39 000 000	45 005 899
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	78 246 813	6 034 499	-36 625 152	120 906 463
TOTAL (II)	89 872 583	63 240 230	-22 537 302	175 650 115
Provisions sur immos incorporelles	2 278 115	38 623 569		40 901 684
Provisions sur immos corporelles	189 334	5 207 583	465 370	4 931 548
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	549 971 569	65 140 959	20 541 673	594 570 855
Provisions sur autres immos financières	27 874 475	9 134 419	2 188 632	34 820 262
Provisions sur stocks	906 421	58 774	899 286	65 908
Provisions sur comptes clients	1 631 691	1 061 634	1 238 584	1 454 742
Autres provisions pour dépréciations	242 984 404	53 979 994	32 347 357	264 617 041
TOTAL (III)	825 836 010	173 206 932	57 680 901	941 362 040
TOTAL GENERAL (I + II + III)	944 101 819	242 289 246	37 966 412	1 148 424 652
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 527 949	12 243 227	
Dont dotations et reprises financières		176 694 603	31 410 528	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		49 066 694	31 081 275	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

7. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			152 371 261	83 107 019	69 264 242	
Autres immos financières			725 158	725 158		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			153 096 419	83 832 177	69 264 242	
Clients douteux ou litigieux			1 784 871	1 784 871		
Autres créances clients			885 260 200	885 260 200		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			402 418	402 418		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			96 412	96 412		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		21 398 034	21 398 034		
	Taxe sur la valeur ajoutée		29 398 059	29 398 059		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			1 292 543 873	1 292 543 873		
Débiteurs divers			13 505 410	13 505 410		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 244 389 276	2 244 389 276		
Charges constatées d'avance			311 572 042	311 572 042		
TOTAL DES CREANCES			2 709 057 738	2 639 793 496	69 264 242	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			246 946 289	246 946 289		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			450 659 514	450 659 514		
Fournisseurs et comptes rattachés			218 548 945	218 548 945		
Personnel et comptes rattachés			89 987 885	89 987 885		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			32 315 357	32 315 357		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		5 561 245	5 561 245		
	Taxe sur la valeur ajoutée		35 740 936	35 740 936		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		8 015 973	8 015 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 241 915	5 241 915		
Groupes et associés			1 309 978 848	1 309 978 848		
Autres dettes			2 194 761	2 194 761		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			185 992 670	185 992 670		
TOTAL DES DETTES			2 591 184 336	2 591 184 336		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

(1) Détail des principales créances clients groupe :

142 170 420 € avec Décathlon France SAS
 101 210 421 € avec Décathlon sports Ireland
 61 424 976 € avec Décathlon Espana SA
 45 770 311 € avec Décathlon Italia SA

41 624 642 € avec DMI Shanghai
 32 328 428 € avec Décathlon Deutschland
 31 451 744 € avec Décathlon logistique France
 26 643 991 € avec Désipro Direction GTC

(2) dont 0 € de dettes fournisseurs représentées par des effets de commerce.

8. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-65 771
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	79 092 447
Dettes fiscales et sociales	116 473 023
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	4 800 897
Autres dettes	-306 357
Total	199 994 238

9. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	100 298 160
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 412
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	11 986 815
Disponibilités	
Total	112 381 387

Charges constatées d'avance : 311 572 042 €

Produits constatés d'avance : 185 992 670 €

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2025

Effectif	N	N-1
Cadres	6 353	6 399
Agents de maîtrise	83	92
Employés	117	116
Apprentis	315	300
TOTAL	6 868	6 907

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	87 299 786	78 024 248	12%
Production vendue biens	241 183 410	217 791 555	11%
Production vendue services	1 329 760 969	1 170 898 502	14%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	659 405 013	620 718 553	6%
Chiffres d'affaires nets-Export	998 839 152	845 995 753	18%
Chiffres d'affaires nets	1 658 244 166	1 466 714 306	13%

3. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat hors évaluation	Montant
Résultat net de l'exercice	533 098 032
Impôt sur les bénéfices	136 067 961
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	669 165 993
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	3 019 271
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	672 185 264

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	31 412 497	25,83%	8 113 848
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	31 412 497	25,83%	8 113 848
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
- Autres provisions non déductibles		25,83%	
- Organic	1 468 443	25,83%	379 299
- Participation légale	32 506 851	25,83%	8 396 520
- Gain latent fiscal	266 843 014	25,83%	68 925 551
Autres :			
Allègement de la dette future d'impôt :	300 818 308		77 701 369

5. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	756 185 589	705 357 907	-909 451 074	552 092 422	99 187 336	656 998 253
Résultat Exceptionnel	-54 536 788	76 801 222	-524 378	21 740 056	5 615 456	-60 152 245
Participation des salariés	-32 482 808	32 506 851	-31 848 938	-31 824 895	-8 220 370	-24 262 438
Impôts sur exercices antérieurs					1 508 464	-1 508 464
Impôts dû à l'étranger					4 432 273	-4 432 273
Résultat Comptable	669 165 993	814 665 980	-941 824 390	542 007 583	102 523 159	566 642 834

6. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

7. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Opérations sur gestion courante	2 684 159	307
VNC d'actifs*	62 677 473	28 809 954
Amortissements dérogatoires	5 842 084	2 822 813
Dépréciations exceptionnelles*	43 224 609	28 258 463
TOTAL	114 428 325	59 891 537

*Les dépréciations exceptionnelles de l'exercice se décomposent comme suit :

- . Provision pour risques : dotation au titre d'un redressement fiscal (4,1 M€) ;
- . Dépréciations d'actifs incorporels (39,1 M€) ;
- . Cession d'activité : le désengagement du marché israélien s'est traduit par une moins-value nette de 6,1 M€. Bien que les titres aient été cédés pour 28,8 M€, l'abandon d'un prêt en compte courant de 62,7 M€ a initialement généré une perte comptable de 33,8 M€. Ce résultat a toutefois été partiellement compensé par une reprise de provisions sur compte courant à hauteur de 27,8 M€.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés : cautions, avals et garanties :	Montant
ING BANK BV	5 250 000
CACIB UKRAINE	267 859
RAIFFEISEN BANK	396 039
SG MAROC	699 386
CERA	5 977 281

Engagements financiers donnés :	Montant
- Achats/ventes à terme de devises notionnel couvert	4 090 630
- Swap de taux d'intérêt notionnel couvert	27 293
- Swap de devises (cross currency swap)	28 619

Engagements financiers reçus :	Montant
- Achats/ventes à terme de devises notionnel couvert	4 090 630
- Option de change notionnel couvert	2 674 050
- Ligne de financement MT	1 005 000
- Ligne de financement CT	-
- Swap de taux d'intérêt notionnel couvert	27 293
- Swap de devises (cross currency swap)	28 619

2. Informations en matière de crédit-bail immobilier

Néant.

3. Montant des engagements Immobiliers

	Décembre 2025	< 1 an	> 1an et < 5 ans	> 5 ans	Décembre 2024
Engagements "Immobiliers" données					
Contrat de location	29 814 608	3 349 417	12 009 628	14 455 563	18 677 523
Engagements "Immobiliers" reçus					
Contrat de location	6 279 162	2 854 109	2 984 365	440 688	6 841 102

Les engagements immobiliers donnés concernent principalement les contrats de location. Il s'agit des loyers restants à payer à des bailleurs externes jusqu'à la prochaine échéance de réalisation du bail.

Les engagements reçus immobiliers correspondent principalement aux loyers à recevoir jusqu'à la prochaine échéance de réalisation du bail de nos locataires externes.

4. Montant des engagements « autres »

	Décembre 2025	< 1 an	> 1an et < 5 ans	> 5 ans	Décembre 2024
Engagements "Autres" données					
	16 484 262	15 932 633	551 629	0	11 252 863

Les engagements « autres » donnés concernent principalement les services informatiques (contrats avec les éditeurs de logiciels et les fournisseurs internet) et la centrale d'achat (contrat de partenariat)

5. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2025 s'élève à 33 542 977 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 8 413 610 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2025.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Identité de la société consolidante

L'identité de la société mère pour la consolidation est Décathlon SE.

2. Information relative à l'intégration fiscale

L'économie d'impôt sur les sociétés, d'imposition forfaitaire annuelle et de contributions additionnelles, qui résulte de l'application de l'intégration fiscale sera définitivement acquise à la société intégrante: DECATHLON SE. Au titre de l'année 2025, le boni de l'intégration fiscale s'est élevé à 15 142 323 €.

Au sein de l'intégration fiscale, chaque société constate une charge d'impôt afférente à son activité. Suivant l'article 2 de la convention d'intégration fiscale ; le déficit fiscal subi par une société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs de la société intégrée.

L'impôt des sociétés que la société DECATHLON SE aurait payé si elle ne faisait pas partie d'une intégration fiscale, se serait élevé à 111 724 745 €.

3. Liste des filiales et participations

Société	Capital en devise	Autres capitaux propres en devise	% d'interêt	Résultat en €	Dividende versé en €	Valeur brute des titres en €	Valeur nette des titres en €
DECATHLON Deutschland SE & Co. KG	66 000 000	19 476 869	100	19 476 869	14 715 936	67 242 253	67 242 253
Decathlon Espana Sa	10 717 118	164 386 577	100	83 854 348	85 000 000	15 861 083	15 861 083
Decathlon Italia Srl	12 500 000	41 381 553	100	20 038 027	18 000 000	14 546 114	14 546 114
Decapro Maroc Eurl	12 188 000	-1 171 306	100	-1 256 279	0	5 710 216	1 028 435
Spdad Unipessoal Lda	1 000 000	35 982 417	100	21 752 031	41 000 000	986 431	986 431
Decathlon Belgium Sa	12 000 000	42 349 505	100	32 759 193	39 999 800	12 054 583	12 054 583
Decathlon UK Ltd	45 100 000	-113 843 284	100	-14 746 979	0	52 475 078	0
Iguasport Ltda	295 704 801	-114 756 763	100	-3 360 601	0	86 699 918	27 970 698
Decathlon Sp Zoo	8 859 465	158 638 936	100	29 075 780	20 316 094	2 932 336	2 932 336
Decathlon Shanghai sports Co ltd	1 042 500 000	-98 357 546	100	31 155 266	0	5 443 440	5 443 440
Decathlon sports India Private Ltd	10 243 568 398	-1 996 791 038	100	-4 789 498	0	138 834 757	78 127 256
Decathlon Guangzhou Sports Co Ltd	5 000 000	18 926 682	100	-1 455 068	0	467 398	467 398
Tizproba Kft	670 000 000	4 460 658 537	100	11 647 013	12 532 000	5 263 282	5 263 282
Decathlon Chengdu Sports Co Ltd	40 847 770	19 193 451	100	367 274	0	4 071 274	4 071 274
Decathlon Shenzhen Co Ltd	82 086 348	11 307 410	100	-191 421	0	8 009 436	8 009 436
Sidi Srl	139 000	111 280 099	100	5 520 553	0	12 500 000	12 500 000
Decathlon Beijing Sports Co Ltd	193 500 000	-23 263 502	100	-820 185	0	6 833 843	6 833 843
Decathlon Maroc SAS	84 380 000	22 886 566	100	1 180 503	0	8 436 243	8 436 243
Decasport Sro	95 200 000	477 923 152	100	18 410 349	15 286 887	4 582 429	4 582 429
Roumasport Srl	15 500 000	113 204 026	100	14 759 793	15 132 136	3 496 346	3 496 346
Decathlon Netherlands Bv	18 002	24 742 560	100	10 093 700	4 000 000	2 481 712	2 481 712
Decathlon France Sas	31 000 000	67 125 638	100	63 215 297	125 800 000	110 217 679	110 217 679
Turksport Spor Urunleri Sanayi VtIs	483 899 325	3 207 055 913	100	26 434 425	0	112 448 627	73 399 406
Decathlon Produzione Italia srl	100 000	47 690 362	100	6 767 427	5 000 000	6 090 140	6 090 140
Decathlon Taiwan Co Ltd	696 000 000	556 005 709	100	10 566 396	8 034 566	17 916 082	17 916 082
Rgvs Unipessoal Lda	12 150 000	70 393 002	100	6 916 893	0	12 014 942	12 014 942
Logistique France SAS	20 050 000	81 368 197	100	13 069 236	0	22 089 675	22 089 675
DiMai (Shanghai) Trading Co., Ltd.	50 000 000	626 476 883	100	19 477 937	20 176 090	6 153 056	6 153 056
Decathlon Australia Pty Ltd	43 900 000	-147 652 814	100	-12 780 228	0	27 480 289	0
Articulos Deportivos Decathlon Sa	516 237 000	-124 891 528	100	-1 390 099	0	23 891 135	18 506 044
Decathlon Sports Ireland Ltd	500 000 000	183 338 391	100	21 367 006	0	500 000 000	500 000 000
Decathlon Philippines Inc	750 000 000	-1 425 013 803	100	355 623	0	12 997 584	0
Decathlon Canada Inc	112 800 000	-113 411 553	100	-2 151 937	0	79 094 863	0
Decathlon Sports Switzerland SA	12 000 000	30 654 047	100	15 921 661	0	22 770 797	22 770 797

4. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations

	Filiale		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur Comptable des titres détenus :				
- Brute	574 664 355	2 040 393 087	1 522 615	4 281 595
- Nette	485 830 271	1 535 152 857	1 522 615	4 281 595
Montant des prêts et avances accordés (toutes filiales)	0	152 371 261		
Montant des cautions et avals donnés (toutes filiales)	83 288 197	203 867 349		
Montant des dividendes encaissés (toutes filiales)	137 599 444	318 479 840		

VIII. Autres informations significatives

Attribution d’actions gratuites (en euros)

Évolution du nombre d'attribution et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2024 et 2025

	2025		2024	
	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'actions exercice	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'actions exercice
Options en début d'exercice	0 €	658 000	0 €	678 259
Option émises durant l'exercice		111 772		134 544
Option exercées pendant l'exercice		126 106		173 312
Options annulées durant l'exercice		102 057		36 352
Options en fin d'exercice	0 €	549 788	0 €	658 000
Fourchette de prix d'exercice	0 €		0 €	
Durée de vie contractuelle moyenne pondérée	4 ans		4 ans	

COMPTES ANNUELS CERTIFIES 2024

DECATHLON

Société Européenne

0004 BOULEVARD DE MONS 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2024			Succursale	31/12/2024
	Brut	Amort.	Net		
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement					
Frais de développement	270 513 286	189 365 786	81 147 500		81 147 500
Concessions, brevets et droits similaires	13 193 323	13 118 051	75 272		75 272
Fonds commercial	802 309	446 896	355 413		355 413
Autres immobilisations incorporelles	106 508 984	4 348 820	102 160 164		102 160 164
Avances sur immobilisations incorporelles					
TOTAL immobilisations incorporelles	391 017 902	207 279 553	183 738 349		183 738 349
Terrains	16 676 457		16 676 457		16 676 457
Constructions	152 699 727	92 002 655	60 697 072		60 697 072
Installations techniques, matériel	34 322 326	23 094 311	11 228 015		11 228 015
Autres immobilisations corporelles	77 137 934	52 758 111	24 379 823		24 379 823
Immobilisations corporelles en cours,	13 201 115	189 334	13 011 781		13 011 781
Avances et acomptes	1 294 307		1 294 307		1 294 307
TOTAL immobilisations corporelles	295 331 866	168 044 411	127 287 455		127 287 455
Participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	2 538 414 113	549 971 569	1 988 442 544		1 988 442 544
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	151 762 753	27 874 475	123 888 278	50 943 367	174 831 645
Autres immobilisations financières	818 462		818 462	9 900	828 363
TOTAL immobilisations financières	2 690 995 329	577 846 044	2 113 149 285	50 953 267	2 164 102 552
Total Actif Immobilisé (II)	3 377 345 097	953 170 008	2 424 175 089	50 953 267	2 475 128 356
Matières premières, approvisionnements	11 298 917	548 720	10 750 197		10 750 197
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 451 526	357 700	4 093 825		4 093 825
TOTAL Stock	15 750 443	906 421	14 844 023		14 844 023
Avances et acomptes versés sur commandes	1 887 001		1 887 001		1 887 001
Clients et comptes rattachés	892 095 290	1 631 691	890 463 599		890 463 599
Autres créances	1 503 282 853	242 984 404	1 260 298 449	23 137 342	1 283 435 791
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances	2 397 265 144	244 616 096	2 152 649 049	23 137 342	2 175 786 390
Valeurs mobilières de placement	763 563 278		763 563 278		763 563 278
dont actions propres:					
Disponibilités	542 889 605		542 889 605	277 206 166	820 095 772
TOTAL Disponibilités	1 306 452 884		1 306 452 884	277 206 166	1 583 659 050
Charges constatées d'avance	30 920 453		30 920 453		30 920 453
Total Actif Circulant (III)	3 750 388 924	245 522 516	3 504 866 408	300 343 508	3 805 209 916
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Prime de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	2 592 605		2 592 605		2 592 605
Total Général (I à VI)	7 130 326 626	1 198 692 525	5 931 634 102	351 296 775	6 282 930 877

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Decathlon SE	Succursale	31/12/2024
Capital social ou individuel dont versé : 10 700 000	10 700 000		10 700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	287 825 503		287 825 503
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence			
Réserve légale	1 060 000		1 060 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	10 995 953		10 995 953
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	1 622 465 126	53 581	1 622 518 707
TOTAL Réserves	1 634 521 080	53 581	1 634 574 661
Report à nouveau	473 685 619	-17 800 277	455 885 342
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 051 670 166	-12 465 957	1 039 204 209
Subventions d'investissement	50 532		50 532
Provisions réglementées	28 393 226		28 393 226
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 486 846 126	-30 212 652	3 456 633 473
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques	88 011 431		88 011 431
Provisions pour charges	1 861 152		1 861 152
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	89 872 583		89 872 583
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 808 416	197 691 694	363 500 110
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	1 851 765 614	86 061 548	1 937 827 161
TOTAL Dettes financières	2 017 574 030	283 753 242	2 301 327 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	104 387		104 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 084 721	238 024	232 322 745
Dettes fiscales et sociales	188 613 627	585 757	189 199 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 425 601		3 425 601
Autres dettes	-87 119 597	89 823 786	2 704 189
TOTAL Dettes d'exploitation	337 108 738	90 647 568	427 756 306
Produits constatés d'avance	145 087		145 087
TOTAL DETTES (IV)	2 354 827 855	374 400 810	2 729 228 665
Ecart de conversion Passif (V)	87 538	7 108 618	7 196 156
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 931 634 102	351 296 775	6 282 930 877

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Decathlon SE		Succursale	31/12/2024
		France	Exportation		
Total					
Ventes de marchandises		77 693 004	331 245	78 024 248	78 024 248
Production vendue biens		208 097 733	9 693 822	217 791 555	217 791 555
Production vendue services		334 927 817	835 970 686	1 170 898 502	1 170 898 502
Chiffres d'affaires nets		620 718 553	845 995 753	1 466 714 306	1 466 714 306
Production stockée				-48 392 791	-48 392 791
Production immobilisée				88 801 398	88 801 398
Subventions d'exploitation				75 405	75 405
Reprises sur amortissements et provisions				14 062 054	14 062 054
Autres produits				550 458 870	550 458 870
Total des produits d'exploitation (I)			2 071 719 242		2 071 719 242
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			235 998 251		235 998 251
Variation de stock (marchandises)			-3 342 357		-3 342 357
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			56 412 302		56 412 302
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-41 830 923		-41 830 923
Autres achats et charges externes			742 588 863	324 732	742 913 595
Impôts, taxes et versements assimilés			33 437 805	919 647	34 357 452
Salaires et traitements			446 489 569	139 810	446 629 379
Cotisations sociales			163 751 077	93	163 751 171
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	44 939 299		44 939 299
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations		2 309 096		2 309 096
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		8 641 279		8 641 279
Autres charges			95 268 574	726	95 269 301
Total des charges d'exploitation (II)			1 784 662 836	1 385 008	1 786 047 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			287 056 407	-1 385 008	285 671 398
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			186 684		186 684
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			979 684 778	9 001 007	988 685 785
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			9 537 714	2 024 501	11 562 215
Autres intérêts et produits assimilés			35 631 100	58 402	35 689 502
Reprises sur dépréciations			75 447 997	21 349 249	96 797 246
Différences positives de change			130 268 344	54 210 159	184 478 503
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)			1 230 569 934	86 643 318	1 317 213 252
Dotations financières aux amortissements et provisions			157 768 961	38 860 715	196 629 676
Intérêts et charges assimilées			71 844 042	4 973 555	76 817 596
Différences négatives de change			96 569 522	53 318 068	149 887 589
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			326 182 525	97 152 338	423 334 862
RÉSULTAT FINANCIER			904 387 409	-10 509 020	893 878 389
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 191 630 500	-11 894 028	1 179 736 472
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9 245	9 245	18 489
Produits exceptionnels sur opérations en capital			17 478 864	17 478 864	34 957 728
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 058 293	8 058 293	16 116 585
Total des produits exceptionnels (VII)			25 546 401	25 546 401	51 092 802
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			11 110 295		11 110 295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			15 803 367		15 803 367
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 913 025		5 913 025
Total des charges exceptionnelles (VIII)			32 826 686		32 826 686
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-7 280 285		-7 280 285
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			31 904 675		31 904 675
Impôts sur les bénéfices (X)			100 775 374	571 929	101 347 302
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			3 328 022 262	86 643 318	3 328 022 262
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			2 276 352 096	99 109 275	2 276 352 096
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			1 051 670 166	-12 465 957	1 039 204 209

BILAN CONSOLIDÉ

Actif	Notes	2025	2024
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Goodwill	Note 7	125 023	106 085
Immobilisations incorporelles	Note 8	466 509	432 497
Immobilisations corporelles	Note 9	3 000 423	3 000 106
Droits d'utilisation	Note 10	2 882 708	2 660 010
Entités mises en équivalence	Note 11	19 224	23 536
Instruments dérivés actifs non courants	Note 22	21 234	34 864
Actifs financiers non courants	Note 13	168 581	130 762
Actifs d'impôt différé	Note 6	833 582	770 763
Total actifs non courants		7 517 284	7 158 624
Stocks	Note 14	3 092 840	3 040 078
Créances clients	Note 15	300 614	290 352
Créance d'impôt courant	Note 6	70 689	79 310
Instruments dérivés actifs courants	Note 22	65 654	218 353
Autres créances courantes	Note 15	435 847	437 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	2 178 279	2 054 004
Total actifs courants		6 143 922	6 119 919
Total des actifs		13 661 206	13 278 543
Passif et capitaux propres	Notes	2025	2024
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	Note 17	10 800	10 700
Primes d'émission	Note 17	322 031	288 131
Réserves	Note 17	3 988 870	3 963 762
Résultat net de l'exercice	Note 17	845 177	824 913
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	Note 14	5 166 878	5 087 506
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 5.4	1 308	- 156
Total des capitaux propres		5 168 186	5 087 351
Emprunts et dettes financières non courants	Note 20	105 096	127 102
Dettes de loyers non courantes	Note 10	2 481 860	2 371 958
Passifs non courants liés aux avantages du personnel	Note 3	141 807	122 713
Provisions pour retraites	Note 3	56 549	52 766
Provisions	Note 19	130 125	144 288
Instruments dérivés passifs non courants	Note 22	2 702	3 039
Autres passifs financiers non courants	Note 21	166	7 221
Passifs d'impôt différé	Note 6	702 804	664 116
Passifs non courants		3 621 109	3 493 203
Emprunts et dettes financières courants	Note 20	818 638	774 158
Instruments dérivés passifs courants	Note 22	129 889	83 017
Dettes de loyers courantes	Note 10	638 490	512 359
Passifs courants liés aux avantages du personnel	Note 3	469 046	479 829
Dettes fournisseurs	Note 21	1 915 045	2 025 036
Passifs d'impôt courant	Note 6	153 576	82 860
Autres passifs courants	Note 21	747 226	740 730
Passifs courants		4 871 910	4 697 991
Total des passifs		8 493 019	8 191 193
Total des capitaux propres et passifs		13 661 206	13 278 543

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	Note 1	16 868 995	16 207 285
Autres produits		0	0
Achats consommés	Note 2	-9 015 756	-8 829 752
Autres achats et charges externes	Note 2	-1 745 123	-1 912 391
Charges de personnel	Note 3	-3 473 857	-3 255 078
Amortissements des immobilisations corporelles & incorporelles et droits d'utilisation	Note 2	-1 063 457	- 916 612
Taxes	Note 2	-110 462	- 108 116
Autres charges	Note 2	-66 818	- 61 868
Résultat opérationnel courant		1 393 522	1 123 468
Produits opérationnels non courants	Note 4	37 053	59 503
Charges opérationnelles non courantes	Note 4	- 78 660	- 57 141
Résultat opérationnel		1 351 915	1 125 830
Produits financiers		334 775	863 392
Charges financières		- 446 283	- 848 750
Produits ou charges d'hyperinflation		- 2 551	1 704
Résultat financier	Note 5	- 114 060	16 346
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)	Note 11	3 461	2 355
Résultat avant impôt		1 241 316	1 144 531
Charge d'impôt sur le résultat	Note 6	- 396 182	- 321 071
Résultat net de la période		845 133	823 461
Résultat de la période attribuable aux :			
Part du groupe		845 177	824 913
Participations ne donnant pas le contrôle		- 43	- 1 452

Certifié conforme
Jean Marc LEMIERE
Directeur général
délégué

Jean-Marc LEMIERE



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq



63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

DECATHLON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Siège social : Crystal Park – 63 rue de Villiers – 92200
Neuilly-Sur-Seine Cedex
Capital de 2 510 460 euros – RCA Nanterre B 672 006 483

DECATHLON

Société Européenne au capital de 10 800 000€
Siège social : 4, Boulevard de Mons, 59650 Villeneuve d'Ascq
RCS : Lille métropole 306 138 900

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société DECATHLON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DECATHLON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes comptables

La note 12 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux dépréciations d'actifs incorporels et corporels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 23 avril 2026

Signé par :

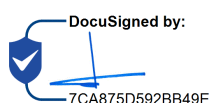
 CA43537EE7A64B8...

Isabelle Massa

Associée

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2026

DocuSigned by:

 7CA875D592BB49E...

Alexandre Decrand

Associé



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	3
ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS	4
BILAN CONSOLIDÉ	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE	7
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8
LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	59

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	Note 1	16 868 995	16 207 285
Autres produits		0	0
Achats consommés	Note 2	-9 015 756	-8 829 752
Autres achats et charges externes	Note 2	-1 745 123	-1 912 391
Charges de personnel	Note 3	-3 473 857	-3 255 078
Amortissements des immobilisations corporelles & incorporelles et droits d'utilisation	Note 2	-1 063 457	- 916 612
Taxes	Note 2	-110 462	- 108 116
Autres charges	Note 2	-66 818	- 61 868
Résultat opérationnel courant		1 393 522	1 123 468
Produits opérationnels non courants	Note 4	37 053	59 503
Charges opérationnelles non courantes	Note 4	- 78 660	- 57 141
Résultat opérationnel		1 351 915	1 125 830
Produits financiers		334 775	863 392
Charges financières		- 446 283	- 848 750
Produits ou charges d'hyperinflation		- 2 551	1 704
Résultat financier	Note 5	- 114 060	16 346
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)	Note 11	3 461	2 355
Résultat avant impôt		1 241 316	1 144 531
Charge d'impôt sur le résultat	Note 6	- 396 182	- 321 071
Résultat net de la période		845 133	823 461
Résultat de la période attribuable aux :			
Part du groupe		845 177	824 913
Participations ne donnant pas le contrôle		- 43	- 1 452

ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2025	2024
Résultat net		845 133	823 461
Réévaluations du passif net au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)	Note 3.3	3 480	2 512
Impôt lié		- 990	- 974
Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		2 490	1 538
Activités à l'étranger – écarts de conversion		- 86 935	25 113
Activités à l'étranger – écarts de conversion reclassé en résultat		- 2 175	0
Impôt lié		0	0
Couvertures de flux de trésorerie – partie efficace de la variation de juste valeur		- 95 396	94 147
Couvertures de flux de trésorerie – reclassées en résultat		- 94 147	97 846
Impôt lié		24 974	- 18 677
Total éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		- 253 679	198 429
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		- 251 189	199 967
Résultat global de la période		593 945	1 023 428
Résultat global de la période attribuable aux :			
Part du groupe		593 988	1 024 880
Participations ne donnant pas le contrôle		- 43	- 1 452

BILAN CONSOLIDÉ

Actif	Notes	2025	2024
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Goodwill	Note 7	125 023	106 085
Immobilisations incorporelles	Note 8	466 509	432 497
Immobilisations corporelles	Note 9	3 000 423	3 000 106
Droits d'utilisation	Note 10	2 882 708	2 660 010
Entités mises en équivalence	Note 11	19 224	23 536
Instruments dérivés actifs non courants	Note 22	21 234	34 864
Actifs financiers non courants	Note 13	168 581	130 762
Actifs d'impôt différé	Note 6	833 582	770 763
Total actifs non courants		7 517 284	7 158 624
Stocks	Note 14	3 092 840	3 040 078
Créances clients	Note 15	300 614	290 352
Créance d'impôt courant	Note 6	70 689	79 310
Instruments dérivés actifs courants	Note 22	65 654	218 353
Autres créances courantes	Note 15	435 847	437 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	2 178 279	2 054 004
Total actifs courants		6 143 922	6 119 919
Total des actifs		13 661 206	13 278 543
Passif et capitaux propres	Notes	2025	2024
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	Note 17	10 800	10 700
Primes d'émission	Note 17	322 031	288 131
Réserves	Note 17	3 988 870	3 963 762
Résultat net de l'exercice	Note 17	845 177	824 913
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	Note 14	5 166 878	5 087 506
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 5.4	1 308	- 156
Total des capitaux propres		5 168 186	5 087 351
Emprunts et dettes financières non courants	Note 20	105 096	127 102
Dettes de loyers non courantes	Note 10	2 481 860	2 371 958
Passifs non courants liés aux avantages du personnel	Note 3	141 807	122 713
Provisions pour retraites	Note 3	56 549	52 766
Provisions	Note 19	130 125	144 288
Instruments dérivés passifs non courants	Note 22	2 702	3 039
Autres passifs financiers non courants	Note 21	166	7 221
Passifs d'impôt différé	Note 6	702 804	664 116
Passifs non courants		3 621 109	3 493 203
Emprunts et dettes financières courants	Note 20	818 638	774 158
Instruments dérivés passifs courants	Note 22	129 889	83 017
Dettes de loyers courantes	Note 10	638 490	512 359
Passifs courants liés aux avantages du personnel	Note 3	469 046	479 829
Dettes fournisseurs	Note 21	1 915 045	2 025 036
Passifs d'impôt courant	Note 6	153 576	82 860
Autres passifs courants	Note 21	747 226	740 730
Passifs courants		4 871 910	4 697 991
Total des passifs		8 493 019	8 191 193
Total des capitaux propres et passifs		13 661 206	13 278 543

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves de conversion	Réserves de couverture (net d'impôt)	Ecart actuariels des régimes à prestations définies (net d'impôt)	Report à nouveau et résultat de la période	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation au 1er janvier 2024	10 600	273 231	-83 238	-91 740	-89 974	27 568	5 355 371	5 401 818	13 713	5 415 531
Résultat net de la période							824 913	824 913	-1 452	823 461
Autres éléments du résultat global				25 113	173 316	1 538		199 967		199 967
Résultat global de la période	0	0	0	25 113	173 316	1 538	824 913	1 024 880	-1 452	1 023 428
Augmentation de capital	100	14 900						15 000		15 000
Actions propres vendues			-33 408					-33 408		-33 408
Actions propres achetées			22 658					22 658		22 658
Dividendes distribués							-1 391 797	-1 391 797		-1 391 797
Paielements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres							9 572	9 572		9 572
Effet des variations de périmètre							11 617	11 617	-12 416	-798
Engagement d'achat de titres de minoritaires							-1 600	-1 600		-1 600
Hyperinflation							26 928	26 928		26 928
Autres							1 837	1 837		1 837
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	100	14 900	-10 750	0	0	0	-1 343 443	-1 339 192	-12 416	-1 351 608
Situation au 31 décembre 2024	10 700	288 131	-93 988	-66 627	83 342	29 106	4 836 842	5 087 506	-156	5 087 351
Résultat net de la période							845 177	845 177	-43	845 133
Autres éléments du résultat global				-89 110	-164 569	2 490		-251 189	0	-251 189
Résultat global de la période	0	0	0	-89 110	-164 569	2 490	845 177	593 988	-43	593 945
Augmentation de capital	100	33 900						34 000		34 000
Dividendes distribués							-601 426	-601 426		-601 426
Effet des variations de périmètre							-5 209	-5 209	1 507	-3 702
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales							6 967	6 967		6 967
Hyperinflation							54 118	54 118		54 118
Autres							-3 066	-3 066		-3 066
Total des transactions avec les propriétaires de la Société	100	33 900	0	0	0	0	-548 616	-514 616	1 507	-513 109
Situation au 31 décembre 2025	10 800	322 031	-93 988	-155 737	-81 227	31 596	5 133 402	5 166 878	1 308	5 168 186

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRÉSORERIE

En milliers d'euros	2025	2024
Résultat net	845 133	823 461
<i>Ajustements pour :</i>		
– Amortissements des immobilisations	455 009	409 053
– Amortissements des droits d'utilisations IFRS 16	628 248	551 400
– Pertes de valeur sur immobilisations	122 212	17 713
– Résultat financier net	159 676	-7 475
– Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)	-3 461	-2 355
– Résultat de cession d'immobilisations corporelles	6 566	41 535
– Provisions	-21 355	77 329
– Impôts différés	-5 112	30 090
– Charges d'impôt	395 197	259 770
– Hyperinflation autres impacts	3 657	9 607
Total des éliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	1 740 636	1 386 667
Total marge brute d'autofinancement	2 585 769	2 210 128
<i>Variations des :</i>		
– Stocks	-197 952	-18 664
– Créances clients	-26 861	-21 632
– Dettes fournisseurs	-1 602	158 053
– Provisions et avantages du personnel	-7 157	40 867
– Autres actifs et passifs courants	24 375	45 039
Total des variations	-209 196	203 663
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	2 376 573	2 413 791
Impôts payés	-317 002	-270 378
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	2 059 570	2 143 413
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	-57 613	-240 996
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	6 453	4 277
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-644 617	-665 332
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35 656	49 418
Augmentation d'actifs financiers	7 214	-7 425
Diminution d'actifs financiers	-13 736	12 381
Variation de fournisseurs d'immos	-14 438	42 135
Dividendes reçus	0	272
Intérêts reçus	65 972	105 325
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-615 110	-699 946
Augmentation de capital	34 000	15 000
Produits de vente d'actions propres	0	-16
Rachat d'actions propres	-10 073	-32 575
Dividendes versés aux actionnaires	-601 426	-1 391 827
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	84 808	531 897
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-30 648	-22 320
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	-39 109	-50 968
Paiement de dettes de loyers	-19 652	-27 700
Paiement de dettes de loyers IFRS16	-586 638	-532 393
Intérêts payés sur dettes de loyers	-3 885	-5 607
Intérêts payés sur dettes de loyers IFRS 16	-92 872	-70 795
Augmentations de comptes courants externes	5	-61
Trésorerie nette liée aux activités de financement	-1 265 488	-1 587 366
Diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	178 972	-143 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	2 054 004	2 184 525
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	-54 697	13 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	2 178 279	2 054 004

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

DESCRIPTION DU GROUPE ET DE L'ACTIVITÉ	9
BASE DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	9
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	9
ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE.....	9
NOUVEL AMENDEMENT APPLIQUÉ	9
FUTURES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	9
RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS	10
MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION	10
MONNAIES ÉTRANGÈRES.....	10
BASE D'ÉVALUATION	11
ENJEUX CLIMATIQUES	11
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	12
ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
PRINCIPES COMPTABLES LIÉS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	13
COMPTE DE RÉSULTAT	14
1. CHIFFRE D'AFFAIRES	14
2. CHARGES OPÉRATIONNELLES	16
3. PERSONNEL ET EFFECTIFS	17
4. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON COURANT	23
5. RÉSULTAT FINANCIER	24
6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	26
BILAN	29
7. GOODWILL.....	29
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32
10. CONTRATS DE LOCATION	34
11. ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	36
12. TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS.....	37
13. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	38
14. STOCKS	39
15. CRÉANCES CLIENTS, ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	41
16. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	42
17. CAPITAUX PROPRES	43
18. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE.....	44
19. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	45
20. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES.....	46
21. FOURNISSEURS, PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS, AUTRES PASSIFS COURANTS.....	48
22. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	49
23. GESTION DES RISQUES	51
24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	56
25. ENGAGEMENTS HORS BILAN	56
26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	58
27. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	59

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Description du Groupe et de l'activité

Decathlon SE (« la Société ») est une société domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Villeneuve d'Ascq.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») ainsi que ses participations dans des entreprises associées.

Le Groupe Decathlon a pour activité le commerce de détail d'articles de sport et de loisirs.

Au 31 décembre 2025, Decathlon était présent dans 82 pays.

Les états financiers IFRS du Groupe Decathlon pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 mars 2026, et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2026.

Base de préparation des comptes consolidés

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Decathlon sont établis conformément aux normes comptables internationales (IAS et IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)*, aux interprétations du Comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee-SIC*) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Reporting Interpretations Committee IFRIC*), tels qu'adoptées par l'Union Européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#endorsement

Evolution du référentiel comptable

Les états financiers du Groupe sont réalisés en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2025.

Nouvel amendement appliqué

Un nouvel amendement est obligatoire dans les comptes consolidés IFRS à compter du 1er janvier 2025 :

- Amendement de la norme IAS 21 : Absence de convertibilité (publié 08/23), permettant à une entité, après avoir déterminé qu'une monnaie étrangère n'est

pas convertible à la date d'évaluation, d'estimer le taux de change au comptant à cette date.

Le groupe Decathlon n'est pas concerné par cet amendement.

Futures normes, amendements et interprétations

Toutes les normes, interprétations et amendements adoptés par la Commission Européenne sont obligatoirement entrés en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les amendements (ou leurs principes) non encore adoptés par la Commission Européenne mais pouvant être anticipés dans les comptes consolidés IFRS à compter du 1er janvier 2025 sont les suivants :

- Amendement de la norme IFRS 7 : Classement et Évaluation des instruments financiers (publié 05/24) précisant les informations à fournir sur les instruments de capitaux propres comptabilisés sur option à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global.

- Amendement de la norme IFRS 9 : Classement et Évaluation des instruments financiers (publié 05/24) clarifiant les modalités d'application du critère de « prêt basique » à certains actifs financiers, ainsi que les modalités de décomptabilisation des passifs financiers réglés par paiement électronique.

Les amendements (ou leurs principes) non encore adoptés par la Commission Européenne mais pouvant être anticipés dans les comptes consolidés IFRS à compter du 1er janvier 2027 sont les suivants :

- Norme IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers (publiée 04/2024).

La nouvelle norme IFRS 18 remplacera la norme actuelle IAS 1 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 (sous réserve de son adoption par la Commission Européenne). Elle comprend des principes relatifs : (i) aux états financiers primaires, (ii) à l'agrégation et la désagrégation des éléments les composant, et (iii) à la structure des notes annexes.

Le Groupe n'a pas appliqué, par anticipation, les normes et amendements applicables pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2025, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union Européenne.

Recours à des estimations et aux jugements

Lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2025, la Direction a eu recours à des estimations et des jugements susceptibles d'avoir une incidence significative sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur l'application des méthodes comptables du Groupe. Les valeurs réelles peuvent ainsi être différentes des valeurs estimées.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont évaluées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Les estimations et hypothèses retenues concernent notamment :

- la valorisation des contrats de location ;
- les provisions et passifs éventuels ;
- l'évaluation de la juste valeur des dérivés ;
- les rémunérations à base d'actions ;
- la valorisation des régimes à prestations définies ;
- la valorisation des engagements d'achat de titres de minoritaires ;
- la recouvrabilité des actifs d'impôts différés ;
- l'appréciation des tests d'impairments ;
- l'évaluation des actifs et des passifs identifiables dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix lors de l'acquisition ;
- l'hyperinflation ;
- IFRIC 23,
- la dépréciation des stocks de composants.

L'intégration de la lutte contre le réchauffement climatique dans les hypothèses d'arrêt des comptes n'a pas eu d'impact significatif.

Les jugements et hypothèses sont détaillés dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les comptes consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Sauf mention contraire, les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions.

La devise fonctionnelle des entités correspond en principe à leur devise locale.

La filiale Desipro, basée à Singapour, réalise la majorité de ses transactions en USD et utilise l'USD comme monnaie fonctionnelle.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique, libellés en monnaie étrangère, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés en résultat financier.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers dont la monnaie fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis selon les modalités suivantes :

- les actifs et passifs sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture ;
- les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés en "autres éléments du résultat global" et accumulés en "réserves de conversion", sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Selon les critères définis par IAS 29, la Turquie est considérée comme une économie hyperinflationniste depuis mars 2022.

Les groupes dont une entité a pour monnaie fonctionnelle la livre turque doivent appliquer la norme IAS 29 "Information financière dans les économies inflationnistes" à compter du 1^{er} janvier 2022 sans retraitement des comparatifs.

Cette norme consiste à réévaluer les actifs et passifs non monétaires (immobilisations corporelles, incorporelles, stocks et capitaux propres) en tenant compte de l'inflation depuis leur inscription en situation financière consolidée. Le compte de résultat est réévalué pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de sa monnaie fonctionnelle. De plus, les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture de la période considérée et non au taux moyen de la période.

Enjeux climatiques

En ligne avec le Corporate Net-Zero Standard et l'objectif mondial de neutralité carbone, l'entreprise a construit en 2023 des trajectoires à moyen et à long terme et vise ainsi à :

- réduire de 42 % ses émissions absolues de CO₂ à l'horizon 2030 sur la base des émissions mesurées en 2021 (scopes 1 et 2 + scope 3) ;
- réduire de 90 % ses émissions absolues de CO₂ à l'horizon 2050 sur la base des émissions mesurées en 2021 (scopes 1 et 2 + scope 3) et neutraliser les émissions résiduelles pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone mondiale.

Ces objectifs de réduction ont été définis et validés par l'initiative *Science Based Targets* en mars 2024.

Pour atteindre cette ambition à court terme, le Groupe a identifié quatre leviers d'action différents :

- Décarboner les activités de l'entreprise (principal levier de réduction).
- Optimiser l'offre et concevoir des produits qui durent dans le temps.
- Faire passer les modèles d'affaires circulaires à grande échelle (afin de créer de la valeur économique avec un plus faible impact carbone).

Au 31 décembre 2025, l'impact de l'application de la norme IAS 29 est une charge de 2,6 M€ constaté en résultat financier, et de 41,0 M€ sur les capitaux propres.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments dérivés, des actifs de régime, des titres de participation non consolidés et des équivalents de trésorerie évalués à la juste valeur.

- Impacter son écosystème grâce à sa capacité de plaidoyer et de mobilisation.

Ces quatre leviers sont soutenus par un pilotage intégré de la performance environnementale et la transformation digitale de l'entreprise.

À noter, Decathlon travaille actuellement à l'écriture d'un plan de transition climatique ainsi qu'à une stratégie 2026-2030.

Désireux de contribuer à la préservation des ressources et conscient de l'impact généré par ses produits, Decathlon s'engage à proposer à ses clients des articles moins impactant pour l'environnement, afin de se rapprocher le plus possible de son objectif de réaliser 100 % de son chiffre d'affaires avec des produits bénéficiant d'une démarche d'écoconception d'ici à 2026.

En parallèle, l'entreprise vise à accélérer le développement de modèles d'affaires circulaires tels que la seconde vie, la location et la réparation.

Les risques et engagements climat de Decathlon sont détaillés au sein de son rapport ESG (environnement, social, gouvernance) :

<https://engagements.decathlon.fr/les-rapports-developpement-durable-decathlon-annuels>

Faits significatifs de l'exercice

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- En janvier 2025, Decathlon a acquis 49,4% de la société E2Drives pour 25,1 M€, portant le total des titres détenus de la société à 100%.

L'acquisition complémentaire des titres de la société E2Drives par le Groupe a eu pour effet de modifier le contrôle et la méthode de consolidation de la société (IFRS 3 - acquisition par étapes ou *step acquisition*).

Le résultat de cette acquisition est une charge de 12,7 M€, qui s'explique par :

- le gain lié à la réévaluation à la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue à hauteur de 11,7 M€, compensé par ;
- l'écêtement du goodwill à hauteur 7,2 M€ ;
- la dépréciation du goodwill à hauteur de - 17,2 M€

- En 2025, la Turquie est toujours dans un contexte hyperinflationniste au sens de la norme IAS 29. La perte sur la situation monétaire liée à l'hyperinflation pour un montant de 2,6 M€ a été constatée en résultat financier.

- En novembre 2025, le Groupe a cédé sa filiale Israélienne à un franchisé.

Le résultat global de l'opération de cession pour le groupe est de 7,9 M€ et s'explique par :

- Le résultat lié à la cession des titres pour 34,0 M€ ;
- Le recyclage des OCI en compte de résultat pour - 2,1 M€ ;
- Le résultat lié à la cession du compte courant, net d'impôts différés, pour - 24,8 M€ ;
- Les frais d'entrée facturés pour 0,8 M€.

- En 2025, une contribution exceptionnelle temporaire de l'impôt sur les sociétés (IS) des grandes entreprises a été adoptée dans la loi de finances 2025. Cette contribution exceptionnelle est calculée sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre de 2025 et 2024. Elle est de 41,2% pour les groupes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards d'euros. Ainsi, le taux d'impôt exigible sur la France en 2025 est de 36,13% (au lieu de 25,83%).

Au 31 décembre 2025, la contribution exceptionnelle sur l'IS est de 50,0 M€ (France Retail 9,8 M€ & Decathlon SE 40,2 M€).

Evènements postérieurs à la clôture

Contribution exceptionnelle sur l'impôt des sociétés des grandes entreprises

Le 2 février 2026, le Parlement français a adopté la loi de finance 2026, prorogeant la contribution exceptionnelle sur l'impôt des sociétés des grandes entreprises.

Au 31 décembre 2025, une charge d'impôts de 8,4 M€ aurait été constatée si cette prorogation avait été connue à la date de clôture, se justifiant par :

- une charge de 29,5 M€ de provision d'impôt au titre de la surtaxe 2026 ;
- un produit de 21,1 M€ liés à la revalorisation des impôts différés sur la base du taux d'imposition adopté.

Conflit au Moyen-Orient

Postérieurement au 31 décembre 2025, l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradée et a été suivie avec attention par le Groupe.

À ce jour, la situation n'a pas d'incidence significative sur les opérations ou le financement du groupe Decathlon.

Principes comptables liés au périmètre de consolidation

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 est présentée en note 27.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il :

- a un pouvoir résultant de ses investissements,
- est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité,
- a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés, à l'exception des pertes ou profits liés à des transactions en devises étrangères.

Entreprises associées et co-entreprises

Sont comptabilisées par mise en équivalence les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence

notable (entreprises associées) et les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint répondant à la définition d'une co-entreprise.

L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions, aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle, ou contrôle conjoint, sur ces politiques.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Autres participations

Lorsque le Groupe n'exerce pas de contrôle exclusif, de contrôle conjoint ou d'influence notable sur les décisions opérationnelles ou financières de sociétés dont il détient les titres, ceux-ci sont comptabilisés conformément aux dispositions applicables.

Les titres répondant à cette description sont classés soit :

- en actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global,
- en actifs financiers à la juste valeur par résultat net et présentés en « Actifs financiers non courants ».

Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

PRINCIPES COMPTABLES

La norme IFRS 15 requiert l'identification des obligations de prestation pour le transfert de biens et services envers le client pour chaque contrat.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les obligations de prestation sont satisfaites sur la base du montant de rémunération que le Groupe s'attend à recevoir en échange du transfert des biens et services au client, ainsi, le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Le chiffre d'affaires du Groupe correspond aux ventes dans les magasins, sur les sites *e-commerce*, sur la *marketplace* et aux redevances de franchises.

Ventes directes

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes directes est comptabilisé lorsque la livraison est intervenue (date de transfert de contrôle des biens vendus).

e-commerce

Les ventes de l'activité *e-commerce* sont constituées, d'une part, du chiffre d'affaires relatif aux ventes réalisées sur les sites *e-commerce* du Groupe (ventes directes) et d'autre part, des commissions perçues au titre des ventes *e-commerce* que le Groupe réalise pour le compte de tiers (*Marketplace*).

Marketplace

S'agissant des ventes sur la *marketplace*, les revenus comptabilisés correspondent aux commissions facturées aux fournisseurs sur les ventes réalisées.

Franchises

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes aux franchisés est comptabilisé lorsque la livraison est intervenue (date de transfert de contrôle des biens vendus).

Retours de produits

Les conditions générales de ventes permettent à un client de retourner un article pendant une période fixée par les conditions générales de vente.

Les retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires (hors provisions pour garantie, couvertes par la norme IAS 37).

Les montants des retours produits sont évalués sur la base des données statistiques issues de l'historique du Groupe et des conditions contractuelles de ventes.

Programme de fidélité

Le Groupe propose des programmes de fidélité permettant aux clients d'accumuler des points de fidélité. Les points de fidélité ouvrent droit à des réductions sur des achats futurs.

La vente d'un bien ou service assortie de la remise de points de fidélité constitue un contrat comprenant deux « obligations de performance » séparées :

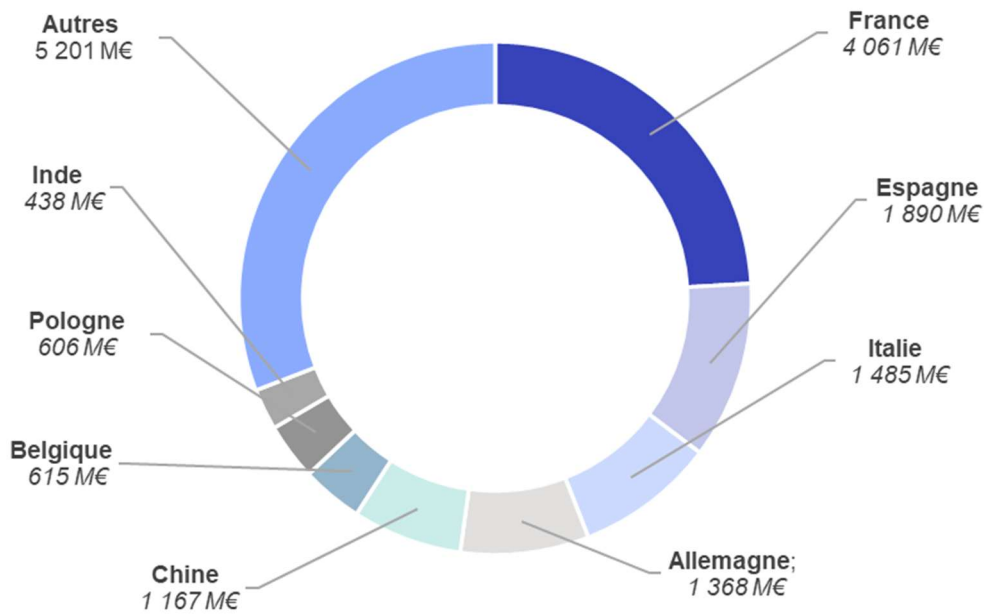
- un bien ou service livré immédiatement,
- un droit à recevoir ultérieurement des biens ou services à prix réduit ou gratuit.

Le montant reçu au titre de la vente est réparti entre les deux « obligations de performance » en proportion de leurs prix de vente spécifiques respectifs.

Le chiffre d'affaires par typologies de revenus se répartit comme suit :

En milliers d'euros	2025	2024
Ventes réalisées par l'enseigne	16 916 897	16 226 603
Revenus de loyers externes	30 434	30 794
Programmes de fidélisation	- 95 104	- 64 241
Redevances de franchises et autres revenus	16 768	14 128
Chiffre d'affaires	16 868 995	16 207 285

Le chiffre d'affaires par zone géographique se répartit comme suit :



En milliers d'euros	2025	2024
France	4 060 962	4 160 751
Espagne	1 890 228	1 767 041
Italie	1 485 195	1 460 610
Allemagne	1 367 587	1 252 735
Chine	1 166 994	1 250 683
Belgique	653 307	614 880
Pologne	606 112	578 087
India	437 909	455 795
Autres	5 200 701	4 666 702
Chiffre d'affaires	16 868 995	16 207 285

2. Charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Achats de matières premières (nets des ventes de composants)	251 544	367 192
Achats de marchandises	-9 415 244	-9 154 194
Variations de stocks	186 357	8 187
Dépréciation de stocks	- 38 413	- 50 936
Achats consommés	-9 015 756	-8 829 752
Energie	- 110 829	- 113 760
Nettoyage et maintenance	- 140 271	- 143 421
Charges de locations	- 97 793	- 182 746
Publicité et communication	- 525 928	- 530 541
Systèmes d'information	- 275 941	- 327 615
Autres charges	- 594 361	- 614 308
Autres achats et charges externes	-1 745 123	-1 912 391
Charges de personnel	-3 473 857	-3 255 078
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	-1 063 457	- 916 612
Taxes	- 110 462	- 108 116
Autres charges	- 66 818	- 61 868
Charges opérationnelles	-15 475 473	-15 083 817

3. Personnel et effectifs

3.1. Effectif

Les effectifs correspondent aux effectifs en équivalent temps plein comprenant les contrats permanents, les contrats temporaires et équivalents locaux dans les différents pays étrangers.

En nombre	2025	2024
Contrats permanents	79 844	79 071
Contrats temporaires	22 469	21 875
Effectif moyen sur l'exercice au 31 décembre	102 313	100 946

3.2. Charges de personnel

Les charges de personnel sont comptabilisées au fur et à mesure des services rendus.

En milliers d'euros	2025	2024
Salaires et traitements	-2 570 869	-2 397 849
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	- 7 808	- 6 167
Autres cotisations sociales	- 717 030	- 659 130
Paielements fondés sur des actions	- 27 777	42 992
Autres charges de personnel	- 150 373	- 234 923
Charges de personnel	-3 473 857	-3 255 078

3.3. Avantages au personnel

PRINCIPES COMPTABLES

Avantages du personnel à court terme

Le Groupe attribue des avantages sociaux à court terme.

Les avantages sociaux à court terme du personnel sont comptabilisés en charges lorsque le service correspondant est rendu et que le règlement est prévu dans les douze mois suivants la fin de la période.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer lorsque :

- il existe une obligation juridique actuelle ou implicite d'effectuer des paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel,
- l'obligation juridique peut être estimée de façon fiable.

PRINCIPES COMPTABLES

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière.

Le groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées et celles-ci sont donc comptabilisées en charges.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe correspondent aux indemnités de départ à la retraite versées aux salariés en France, en Suisse, en Italie et en Thaïlande.

L'obligation du Groupe au titre de ces régimes est comptabilisée au passif et évaluée selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation.

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année.

Le calcul est réalisé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

La juste valeur des actifs de régime est déduite du passif.

Le coût des services est comptabilisé en charges de personnel, il comprend :

- les coûts des services rendus au cours de la période,
- les coûts des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu,
- les pertes et gains résultant des liquidations.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts net sur le passif net au titre des prestations définies de la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif net, tous deux déterminés à la fin de l'exercice.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net) et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif net), sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les passifs pour régimes à prestations définies sont composés de :

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
– France	44 155	41 526
– Suisse	10 135	8 565
– Italie	656	644
– Thaïlande	840	967
- Autres	763	1 063
Passifs pour régimes à prestations définies	56 549	52 766

Le tableau suivant réconcilie les soldes d'ouverture et de clôture du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies et de ses composantes :

France	Obligations au titre des prestations définies		Juste valeur des actifs du régime		Solde Net	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<i>En milliers d'euros</i>						
Solde au 1er janvier	57 001	56 366	-15 475	-16 127	41 526	40 238
Comptabilisés en résultat net						
Coût des services rendus au cours de la période	5 485	5 398			5 485	5 398
Coût (produit) financier	1 961	1 855	-529	-528	1 433	1 328
Total	7 446	7 254	-529	-528	6 917	6 726
Perte (gain) liés à la réévaluation :						
– Écarts actuariels liés à :			164	274	164	274
– des hypothèses démographiques	-1 209				-1 209	
– des hypothèses financières	-3 773	-1 143			-3 773	-1 143
– des ajustements liés à l'expérience	529	-4 568			529	-4 568
Total	-4 453	-5 712	164	274	-4 289	-5 438
Prestations payées	-1 367	-907	1 367	907		
Total	-1 367	-907	1 367	907		
Solde au 31 décembre	58 627	57 001	-14 473	-15 475	44 155	41 526

Suisse	Obligations au titre des prestations définies			Juste valeur des actifs du régime			Solde Net		
	2025	2024 retraité	2024 publié	2025	2024 retraité	2024 publié	2025	2024 retraité	2024 publié
<i>En milliers d'euros</i>									
Solde au 1er janvier	28 314	23 955	22 170	- 19 748	- 18 388	- 15 767	8 566	5 567	6 403
Comptabilisés en résultat net									
Coût des services rendus au cours de la période	3 138	2 174	1 926	- 2 695	- 1 936	- 1 715	443	238	211
Coût des services passés		- 267		161	126	112	161	- 140	112
Coût (produit) financier	287	341	302	- 1 244	2 206	1 954	- 958	2 547	2 256
Total	3 425	2 248	2 228	- 3 778	396	351	- 353	2 644	2 579
Perte (gain) liés à la réévaluation :									
– Écarts actuariels liés à :				- 228	- 59	- 53	- 228	- 59	- 53
– des hypothèses démographiques									
– des hypothèses financières	- 1 438	2 271	2 011				- 1 438	2 271	2 011
– des ajustements liés à l'expérience	2 455	697	617				2 455	697	617
– Rendement des actifs du régime (hors produits d'intérêt)				- 202	- 258	- 229	- 202	- 258	- 229
– Effet de la variation des taux de change	298	- 387	- 2 298	- 208	297	1 695	90	- 90	- 603
Total	1 316	2 581	330	- 637	- 21	1 414	678	2 560	1 744
Cotisations versées par l'employeur	2 386	1 736	- 1 600	- 2 386	- 1 736	- 1 538			- 3 138
Prestations payées	1 244	- 2 206	1 954			- 1 954	1 244	- 2 206	
Total	3 630	- 470	354	- 2 386	- 1 736	- 3 492	1 244	- 2 206	- 3 138
Solde au 31 décembre	36 685	28 314	25 082	- 26 549	- 19 748	- 17 494	10 135	8 566	7 588

Hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité :

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la date de clôture sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	2025		2024	
	France	Suisse	France	Suisse
Taux d'actualisation	3.95%	1.50%	3.45%	1.52%
Taux d'augmentation des salaires	3.00%	1.50%	3.00%	1.50%
Turnover	Taux de sorties réel Decathlon	1.3xLPP2020	Taux de sorties réel Decathlon	1.3xLPP2020
Age de départ en retraite	Cadres : 65 Non cadres : 64	Homme : 65 Femme : 64	Cadres : 65 Non cadres : 64	Homme : 65 Femme : 64
Table de mortalité	TGH TGF 00 05	LPP2020gen	TGH TGF 00 05	LPP2020gen

Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

À la date de clôture, le Groupe réalise des analyses de sensibilité des hypothèses actuarielles et en évalue les impacts sur les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite :

Analyse de sensibilité France :

En milliers d'euros	2025		2024	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 1 point)	-7 882	6 665	-6 908	8 229

Analyse de sensibilité Suisse :

En milliers d'euros	2025		2024	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 10 points)	-576	594	-409	420

3.4. Actions gratuites**PRINCIPES COMPTABLES****Plan d'attribution d'actions gratuites**

Le Groupe applique les prescriptions de la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ».

Les plans d'attribution d'actions gratuites (AGA) destinés aux dirigeants et certains salariés du Groupe sont des plans à base d'actions réglés en trésorerie compte tenu de l'engagement de rachat des actions par le Groupe.

Le passif au titre de ces plans est évalué :

- initialement et à chaque clôture jusqu'au règlement,
- à la juste valeur des plans évaluée à la juste valeur des actions ordinaires diminuée de la valeur actualisée des dividendes estimés sur la période d'acquisition des droits.

PRINCIPES COMPTABLES

Impact des AGA dans les comptes consolidés

Durant la période d'acquisition des droits (*vesting period*), la charge comptabilisée est ajustée annuellement pour refléter le nombre estimé de bénéficiaires remplissant les conditions de présence.

Ce mécanisme d'ajustement permet d'aligner, à la date d'acquisition des droits (*vesting date*), le montant cumulé de la charge sur le nombre réel de droits définitivement acquis.

L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est comptabilisé en résultat opérationnel dans la catégorie charges de personnel, à l'exception de la revalorisation des engagements de rachat à la juste valeur qui est comptabilisée en résultat financier.

Les charges et les passifs au titre des plans de rémunération à base d'actions se décomposent en :

Charges au titre des plans de rémunération à base d'actions :

En milliers d'euros	2025	2024
Actions gratuites	31 957	50 235
Charges au titre des plans de rémunération à base d'actions	31 957	50 235

Passifs au titre des plans de rémunération à base d'actions :

En milliers d'euros	2025	2024
Provision AGA	58 402	53 504
Engagements de rachats AGA	80 612	65 339
BSPCE et AGA (Avanis)	2 781	3 870
Passifs au titre des plans de rémunération à base d'actions	141 796	122 713

Les principales caractéristiques et conditions relatives aux attributions dans le cadre de ces programmes sont les suivantes :

	Nombre d'actions restantes au 31/12/2025	Date du Conseil d'Administration autorisant l'attribution	Conditions d'acquisition des droits	Date limite d'exercice
Plan AGA 2022-2026+2	153 572	15/06/2022	7/12/17 TSR + 25% ESG	01/06/2026
Plan AGA 2023-2027+2	153 532	23/06/2023	7/12/17 TSR + 25% ESG	01/06/2027
Plan AGA 2024-2028+2	119 573	24/06/2024	5/10/15 TSR + 25% ESG	01/06/2028
Plan AGA 2024-2026+2+2	10 304	24/06/2024	5/10/15 TSR + 25% ESG	01/06/2026
Plan AGA 2025-2029+2	108 671	04/06/2025	Taux de Création de Valeur	01/06/2029
Plan AGA 2025-2027+4 NC	2 481	04/06/2025	Présence	01/06/2027
Plan AGA 2025-2029+2 NC	1 655	04/06/2025	Présence	01/06/2029
Total	549 788			

*T.S.R (Total Shareholder Return) : critère de performance économique relatif à l'augmentation de la valeur de part.

*E.S.G (Environnement Social Gouvernance) : critère de performance environnemental et social.

La variation du nombre d'actions gratuites est la suivante :

	Total
	Nombre d'actions
En circulation au 31 décembre 2023	678 259
Exerçables au 31 décembre 2023	41 475
Déchues pendant la période	- 36 352
Exercées pendant la période	- 173 312
Attribuées pendant la période	189 405
En circulation au 31 décembre 2024	658 000
Exerçables au 31 décembre 2024	131 837
Déchues pendant la période	- 102 057
Exercées pendant la période	- 126 106
Attribuées pendant la période	119 951
En circulation au 31 décembre 2025	549 788
Exerçables au 31 décembre 2025	179 990

3.5. Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

Compte tenu du caractère confidentiel de cette information, celle-ci n'est pas communiquée.

4. Résultat opérationnel non courant

PRINCIPES COMPTABLES

Composition du résultat opérationnel non courant

Les charges opérationnelles non courantes se composent des valeurs nettes comptables d'actifs cédés et des dépréciations d'immobilisations et de goodwill.

Les produits opérationnels non courants se composent essentiellement de produits de cession d'immobilisations et des reprises de dépréciations d'immobilisations.

Adoption de la norme IFRS 18

L'application de la norme IFRS 18, à partir du 1^{er} janvier 2027, aura pour principale conséquence de redéfinir la présentation des comptes consolidés.

Le classement actuel du résultat opérationnel non courant sera remplacé au profit d'un classement dans l'une des trois catégories suivantes en fonction de la nature des produits et des charges identifiés :

- résultat opérationnel,
- résultat d'investissement,
- résultat financier.

En milliers d'euros	2025	2024
Produits opérationnels non courants	37 053	59 503
Charges opérationnelles non courantes	- 78 660	- 57 141
Résultat opérationnel non courant	- 41 607	2 362

Au 31 décembre 2025, le résultat opérationnel non courant est une charge de -41,6 M€ s'explique principalement par :

- les dotations nettes aux dépréciations d'actifs immobilisés résultant des tests d'impairment selon la norme IAS 36 (-40.2 M€) ;
- le résultat de déconsolidation lié à la cession des titres de Decathlon Israël (+31,9 M€) ;
- la perte de valeur globale des goodwill des sociétés E2Drives (-24,4 M€) et Decathlon Outdoors (-4,4 M€).

5. Résultat financier

PRINCIPES COMPTABLES

Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net comprend les emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net correspond à l'ensemble des charges et produits financiers attachés à ces éléments, y compris l'effet des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture de juste valeur des emprunts et dettes financières.

Pertes et gains de change

Les écarts de change sur l'ensemble des transactions en devises étrangères du Groupe sont comptabilisés en résultat financier, à l'exception des écarts de change sur créances et dettes commerciales, comptabilisés en résultat opérationnel.

Charges d'intérêts

Les produits et les charges provenant des intérêts sur emprunts, dettes financières et dettes de loyers sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et de taux identifiés, sont comptabilisés dans les comptes du Groupe selon le principe de la comptabilité de couverture.

Le résultat financier inclut les variations de juste valeur des instruments dérivés tel qu'expliqué en Note 22.

Variation de périmètre

Les opérations d'acquisition, prise de contrôle et cession peuvent avoir un impact sur le résultat financier de l'exercice.

Acquisition (badwill)

En cas d'acquisition d'une entité pour un prix inférieur à la juste valeur de ses actifs nets (*badwill*), le gain correspondant à cet écart est comptabilisé en résultat financier.

Acquisition par étapes (step acquisition) – IFRS 3

La prise de contrôle et le passage à l'intégration globale d'une entité préalablement mise en équivalence génère : la réévaluation à la juste valeur de la quote part antérieurement détenue. La plus ou moins-value est comptabilisée en résultat financier

Cession

La différence entre la valeur comptable des titres détenus et le prix payé par l'acheteur est comptabilisé en résultat financier.

Les écarts de conversion, accumulés en autres éléments du résultat global depuis l'entrée dans le périmètre de l'entité, sont recyclés par résultat lors de la cession.

Le résultat financier est constitué de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Coût de l'endettement financier net	- 24 472	- 33 813
Autres produits et charges financières	3 284	120 954
Total résultat financier hors contrats de location	- 21 187	87 140
Charges d'intérêts sur contrats de locations	- 92 872	- 70 794
Résultat financier ⁽¹⁾	- 114 060	16 346

- (1) La diminution de 117,7 M€ des "Autres produits et charges financières" s'explique principalement par:
- le résultat lié à l'application d'IFRS 9 pour -51,4 M€ (-19,4 M€ au 31 décembre 2025 versus 32,0 M€ au 31 décembre 2024);
 - le résultat de cession du compte courant de Decathlon Israël, hors effet impôt, pour -33,9 M€.

Les charges d'intérêts sur contrats de locations correspondent aux charges financières liées à l'application d'IFRS 16 (voir note 10, contrats de locations).

6. Impôts sur le résultat

PRINCIPES COMPTABLES

Impôt sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf s'ils portent sur des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global, directement en capitaux propres ou dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Decathlon a choisi l'option de comptabiliser la CVAE en "résultat opérationnel" et non pas en "Impôts sur les sociétés".

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent.

Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt exigible inclut également tout impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés à condition qu'ils répondent aux critères attendus.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actifs et passifs et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés correspond au taux en vigueur à la date de clôture ou, s'il est quasiment voté, au taux d'imposition pour l'exercice à venir.

Les différences temporelles déductibles ne sont reconnues que s'il est jugé probable de pouvoir les imputer sur des bénéfices imposables futurs dans un horizon temporel raisonnable.

Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque clôture et sont réduits lorsque la réalisation d'un bénéfice imposable n'est plus probable dans un horizon temporel raisonnable. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés à l'exception des impôts différés sur IFRS 16.

6.1. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'élève à 0,4 M€ et se décompose ainsi :

En milliers d'euros	2025	2024
Charge d'impôt exigible ⁽¹⁾	- 385 052	- 271 727
Taxe complémentaire Pilier 2	- 16 242	- 18 886
Charge d'impôt différé	5 112	- 30 458
Total impôts	- 396 182	- 321 071

(1) Le total « charge d'impôt exigible » comprend la contribution exceptionnelle temporaire de l'impôt sur les sociétés (IS) des grandes entreprises adoptée dans la loi de finances 2025. Cette contribution exceptionnelle est calculée sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre de 2025 et 2024. Elle est de 41,2% pour les groupes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2025, la contribution exceptionnelle sur l'IS est de 50,0 M€ (France Retail 9,8 M€ & Decathlon SE 40,2 M€).

6.2. Preuve d'impôt sur le résultat

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En milliers d'euros	2025	2024
Résultat avant impôts	1 241 316	1 144 531
Taux d'imposition courant en France	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	- 320 632	- 295 632
<i>Éléments de rapprochement avec le taux effectif</i>		
- Différence de taux d'impôt	61 619	61 935
- Incidence des crédits et autres réductions d'impôts	4 225	4 246
- Incidence des déficits fiscaux reportables	- 27 509	- 33 163
- Correction sur exercices antérieurs	- 16 193	6 746
- Autres impôts sans base	- 82 569	52 046
- Différences permanentes	- 15 123	13 156
Charge d'impôt constatée en résultat sur la période	- 396 182	- 321 071

6.3. Ventilation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

La variation des soldes d'impôts différés se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024	Variations en compte de résultat	Variations en autres éléments du résultat global	Autres variations	2025
Actifs d'impôt différé liés aux déficits reportables	20 914	- 8 295		- 553	12 066
Impôts différés sur prestations définies	12 305	1 988	- 607	36	13 722
Impôts différés sur marge interne	57 143	6 211		489	62 843
Autres retraitements	16 285	5 752	25 008	- 5 898	42 147
Total impôts différés	106 647	5 656	24 401	-5 926	130 778

6.4. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2025, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'une créance d'impôt différé à l'actif du bilan représentent une économie potentielle d'impôt de 167 M€ (188 M€ au 31 décembre 2024).

6.5. Incertitudes fiscales

Les entités du Groupe peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de demandes de rectification de la part des administrations locales concernant l'impôt sur les sociétés.

Ces demandes de rectification, ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore notifiées, donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôts à payer dont le montant est revu à chaque clôture conformément aux critères de l'interprétation IFRIC 23 : "Incertitude relative aux traitements fiscaux".

6.6. Pilier 2

La société Decathlon SE en tant qu'entité mère partiellement détenue ("POPE") au sein du groupe SURHOLYMPIADES, est redevable de l'impôt complémentaire en application de la règle d'inclusion du revenu à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2024.

Cet impôt complémentaire concerne la juridiction fiscale à Singapour (montant provisionné à hauteur de 15,5 M€ par Desipro Ltd et 0,3 M€ par Decathlon Singapore branch) et la juridiction fiscale en Irlande (montant provisionné à hauteur de 0,5 M€ par Decathlon Sports Ireland Ltd).

Bilan

7. Goodwill

PRINCIPES COMPTABLES

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition.

Les actifs et passifs identifiables de la société acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition :

- contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs et passifs encourus à la date de l'échange,
- les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur d'acquisition,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Les participations ne conférant pas le contrôle sont évaluées, sur option à chaque acquisition, soit au prorata des actifs nets identifiables, soit à la juste valeur.

Lorsque l'écart déterminé est négatif (« *badwill* »), et après réappréciation des actifs et passifs identifiables, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Test de pertes de valeur

Conformément à la norme IAS 36, les *goodwills* sont testés annuellement pour dépréciation. La perte de valeur est constatée si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, laquelle représente le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur de marché (nette de frais).

Le détail des tests de pertes de valeurs est présenté dans la note 12.

Application d'IFRS 3

Le Groupe dispose d'un délai d'un an à compter de la date l'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'achat. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre la contrepartie transférée et la quote-part des actifs et passifs évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en *goodwill*.

Le Groupe a appliqué rétrospectivement IFRS 3 aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition.

En milliers d'euros	2024	Variation de périmètre	Dépréciation	2025
Goodwill Valeur Brute	106 284	40 246	0	146 530
Dépréciation	-198	0	-21 308	-21 507
Goodwill Valeur Nette	106 085	40 246	-21 308	125 023

Les effets des variations de périmètre (40,2 M€) résultent de la prise de contrôle par le Groupe de deux sociétés:

- E2Drives, société spécialisée dans la conception de moteurs innovants pour vélos à assistance électrique. Précédemment détenue à 51% et consolidée par mise en équivalence, la société est détenue à 100% suite à l'acquisition complémentaire réalisée en janvier 2025, elle est maintenant consolidée par intégration globale. A l'issue de l'exercice d'allocation du prix, un *goodwill* de 37,5 M€ a été identifié.
- Madewis, société spécialisée dans la fourniture d'équipement sportif en B2B. Bien que détenue à hauteur de 47%, cette société est consolidée par intégration globale suite à la détention par le Groupe de 64% des droits de vote. Cette acquisition, réalisée en novembre 2025, a généré un *goodwill* complet de 2,7 M€.

Le test annuel de pertes de valeur réalisé en 2025 a conduit à déprécier les *goodwills* de E2Drives et de Decathlon Outdoors, respectivement à hauteur de 17,2 M€ et 4,0 M€. Ces dépréciations résultent d'une révision des plans de projections.

8. Immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Recherche et Développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles si et seulement si :

- les dépenses peuvent être mesurées de façon fiable,
- le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé,
- des avantages économiques futurs probables existent,
- le Groupe a l'intention de finaliser le projet,
- le Groupe possède des ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Si les dépenses ne remplissent pas ces critères, elles sont comptabilisées en charges.

Après la comptabilisation initiale, les dépenses de développement sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des droits d'utilisation de terrains notamment en Chine, des droits au bail non inclus dans les droits d'utilisation IFRS 16 et des logiciels.

Les autres immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

- Logiciels de type bureautique ou gros système : 4 ans maximum,
- Logiciels nécessitant des frais de développement : 5 ans (10 ans pour les logiciels les plus structurants type ERP).
- Frais de développement : 10 ans maximum,

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire.

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2025
Frais de développement	301 022	56 028	-5 375	10 362	6 384	-104	368 317
Logiciels	99 282	1 975	-5 175	1 831	632	-760	97 786
Autres immobilisations incorporelles	235 180	378	-1 038	2 042	263	-9 614	227 211
Immobilisations incorporelles en cours	100 506	38 390	-50	-10 752		-13	128 080
Total valeur brute	735 990	96 770	-11 638	3 483	7 279	-10 490	821 394
Amortissement frais de développement	-211 230	-44 217	5 332	2	-2 905	100	-252 917
Amortissement logiciels	-47 627	-13 270	3 604	204	-572	626	-57 036
Amortissement autres immobilisations	-44 635	-3 094	257	0	-40	2 579	-44 933
Total amortissement	-303 492	-60 580	9 193	206	-3 517	3 305	-354 886
Total valeur nette	432 497	36 190	-2 445	3 689	3 763	-7 186	466 509

En milliers d'euros	2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2024
Frais de développement	251 294	25 414	-6 706	24 400	8 588	-1 968	301 022
Logiciels	48 573	51 592	-6 568	2 749	1 937	999	99 282
Autres immobilisations incorporelles	157 768	284	-10 413	138	81 876	5 526	235 180
Immobilisations incorporelles en cours	54 950	69 051	-4	-24 243	813	-62	100 506
Total valeur brute	512 585	146 341	-23 690	3 045	93 214	4 496	735 990
Amortissement frais de développement	-186 560	-26 881	6 101	-10	-5 266	1 386	-211 230
Amortissement logiciels	-34 632	-11 115	6 383	-6 775	-1 584	95	-47 627
Amortissement autres immobilisations	-41 524	-4 973	3 401	-138		-1 401	-44 635
Total amortissement	-262 717	-42 968	15 886	-6 922	-6 850	80	-303 492
Total valeur nette	249 868	103 372	-7 804	-3 877	86 364	4 575	432 497

9. Immobilisations corporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le profit ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles est comptabilisé en résultat net.

Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.

Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

- Terrains : non applicable
- Constructions : 15 à 30 ans
- Aménagements des constructions : 2 à 30 ans
- Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- Matériel de production : 1 à 10 ans
- Agencements : 2 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique : 2 à 12 ans
- Matériel RFID : 3 à 5 ans
- Matériel de transport et convoyeur : 5 à 15 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2025
Terrains	700 169	8 475	-6 601	7 110		-440	708 712
Constructions	1 444 997	17 441	-82 584	40 728	-395	-24 654	1 415 533
Aménagement des constructions	2 033 551	84 103	-84 017	142 038	-13 364	-32 349	2 129 962
Matériel et outillage	259 601	23 392	-17 045	21 609	-829	-3 977	282 752
Matériel de production	180 364	16 516	-8 349	7 770	-1 296	-11 506	183 496
Agencement	498 191	78 372	-68 769	71 343	-1 674	-7 226	570 236
Mobilier de bureau et informatique	308 846	20 939	-27 555	23 887	-1 747	-5 724	318 645
Matériel RFID	36 205	1 158	-2 862	1 800	-210	-1 008	35 082
Matériel de transport et convoyeur	257 740	9 349	-18 780	57 775	2 678	-1 708	307 055
Immobilisations corporelles en cours	154 319	288 103	-1 277	-344 694	-63	-1 129	95 258
Total valeur brute	5 873 984	547 847	-297 840	29 365	-16 900	-89 720	6 046 735
Amortissement des constructions	-696 335	-55 070	35 396	9 552	186	8 427	-697 843
Amortissement aménagement des constructions	-1 172 254	-125 376	66 944	-6 681	4 977	14 132	-1 218 256
Amortissement matériel et outillage	-159 415	-33 177	15 575	-416	399	4 959	-172 075
Amortissement matériel de production	-141 884	-23 054	6 903	784	355	9 804	-147 093
Amortissement agencement	-274 134	-80 016	43 597	-220	1 409	3 849	-305 515
Amortissement mobilier de bureau et informatique	-214 055	-42 770	26 253	236	1 568	3 873	-224 895
Amortissement matériel RFID	-28 686	-3 135	2 770	-133	155	744	-28 286
Amortissement matériel de transport et convoyeur	-83 297	-33 113	9 317	-3 112	-1 883	290	-111 799
Provisions pour dépréciation des immobilisations	-103 818	-75 146	34 640		90	3 683	-140 551
Total amortissement	-2 873 877	-470 857	241 394	10	7 257	49 761	-3 046 313
Total valeur nette	3 000 106	76 990	-56 446	29 375	-9 644	-39 959	3 000 423

En milliers d'euros	2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2024
Terrains	706 440	322	-13 528	1 594		5 341	700 169
Constructions	1 420 988	7 702	-40 832	44 475		12 667	1 444 997
Aménagement des constructions	1 904 239	80 830	-88 197	113 778	2 001	20 900	2 033 551
Matériel et outillage	286 904	28 822	-25 376	-39 126	-26	8 403	259 601
Matériel de production	155 503	16 669	-5 613	8 444	-1	5 363	180 364
Agencement	380 873	100 502	-58 279	70 632	-344	4 806	498 191
Mobilier de bureau et informatique	282 000	30 115	-28 141	23 278	1 593	0	308 846
Matériel RFID	33 331	3 008	-3 164	2 845	-34	219	36 205
Matériel de transport et convoyeur	146 610	22 400	-13 623	76 886	23 365	2 103	257 740
Immobilisations corporelles en cours	230 583	228 621	-1 410	-304 834	1 049	309	154 319
Total valeur brute	5 547 470	518 991	-278 164	-2 028	27 603	60 110	5 873 984
Amortissement des constructions	-650 015	-55 493	14 488	-1 039		-4 274	-696 335
Amortissement aménagement des constructions	-1 090 871	-133 968	72 557	-4 925	-910	-14 138	-1 172 254
Amortissement matériel et outillage	-185 538	-26 859	23 291	37 234	16	-7 558	-159 415
Amortissement matériel de production	-118 375	-22 726	5 159	-1 527		-4 415	-141 884
Amortissement agencement	-243 903	-57 547	44 458	-13 633	177	-3 686	-274 134
Amortissement mobilier de bureau et informatique	-195 457	-42 457	27 074	-2 004	-1 107	-105	-214 055
Amortissement matériel RFID	-26 959	-3 588	3 096	-1 071	26	-191	-28 686
Amortissement matériel de transport et convoyeur	-46 895	-23 452	9 008	-12 729	-8 150	-1 078	-83 297
Provisions pour dépréciation des immobilisations	-106 375	-38 237	41 264	833		-1 302	-103 818
Total amortissement	-2 664 387	-404 327	240 393	1 139	-9 948	-36 747	-2 873 877
Total valeur nette	2 883 083	114 664	-37 771	-889	17 655	23 363	3 000 106

10. Contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Champ d'application IFRS 16

A la signature d'un contrat, le Groupe détermine si celui-ci constitue, ou contient, un contrat de location.

Le Groupe applique les principes de comptabilisation de la norme IFRS 16 pour l'ensemble de ses contrats de location, à l'exception des :

- baux à court terme, avec une durée de bail de 12 mois ou moins ;
- contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur (<5 000 USD), sur la valeur du bien à l'état neuf.

Pour ces exceptions, les loyers associés sont comptabilisés en charges opérationnelles.

Si un contrat de location comprend des éléments non locatifs, explicitement identifiables relatifs aux services, ces éléments sont comptabilisés dans la rubrique appropriée sous les charges d'exploitation récurrentes.

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges opérationnelles.

Comptabilisation du droit d'utilisation

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajustée des paiements de location effectués à la date d'effet ou avant, plus les coûts directs initiaux encourus pour conclure le contrat, et une estimation des coûts éventuels de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

Il est ensuite amorti conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » selon le mode linéaire à compter de la date effective de début sur la durée du contrat, correspondant à la durée d'utilisation contractuelle non résiliable de l'actif après prise en compte les options de renouvellement ou de résiliation, si leur exercice est raisonnablement certain par la direction du Groupe.

Par ailleurs, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le cadre du test de valorisation annuel, voir note 12.

Comptabilisation de la dette locative

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il n'est pas facilement déterminable, au taux d'emprunt marginal.

En l'absence de taux d'intérêt implicite dans les contrats, le Groupe applique le taux d'emprunt marginal pour le taux d'actualisation appliqué aux contrats.

Le taux d'actualisation IFRS 16 utilisé dans le calcul de la dette locative est déterminé en central et mis à jour trimestriellement par le Groupe.

La dette locative est ensuite augmentée des charges d'intérêts et diminuée des montants des loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Il est réévalué en cas de modification des loyers futurs suite à un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

Les paiements relatifs aux contrats de location entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont comptabilisés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, ventilés entre le remboursement du principal de la dette locative et le paiement des intérêts implicites (inclus dans « Intérêts financiers payés »).

Impôts différés sur les contrats de location

L'impôt différé est comptabilisé sur les filiales conformément à l'application de la norme IAS 12 par le Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été décompensés.

PRINCIPES COMPTABLES

Estimation des durées de location

La norme IFRS 16 définit la durée du bail comme la période non résiliable du bail augmentée des périodes couvertes par une option de prolongation ou une option de résiliation si le preneur est raisonnablement certain d'exercer l'option de prolongation ou de ne pas exercer l'option de résiliation.

Le Groupe distingue deux catégories d'actifs sous-jacents :

- Les baux dits « immobiliers » : ils regroupent principalement les terrains et bâtiments de magasins, entrepôts, usines et bureaux. La durée d'utilisation raisonnablement certaine des actifs loués est déterminée en fonction des caractéristiques propres aux différents types d'actifs (magasins, entrepôts logistiques, bâtiments administratifs).

Dans le cas de magasins loués, les caractéristiques prises en compte dans l'estimation de la durée sont la création de valeur du magasin, telle que calculée sous IAS 36, ainsi que les éventuels investissements dans le magasin.

- Les contrats de location « Autres » regroupent les véhicules et du matériel informatique. Ces contrats ont des loyers fixes, dont les options de résiliation anticipée ne sont pas raisonnablement certaines.

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

En milliers d'euros	2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Hyperinflation	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2025
Immobilier brut IFRS 16	4 435 725	1 532 956	- 726 816	- 199	56 619	- 84 199	- 118 881	5 095 206
Non immobilier brut IFRS 16	31 238	11 223	- 13 868	-	-	- 219	- 496	27 879
Valeur brute	4 466 963	1 544 180	- 740 684	- 199	56 619	- 84 418	- 119 376	5 123 085
Amortissements immobilier brut IFRS 16	- 1 784 802	- 678 971	204 244	-	- 19 241	29 405	45 182	- 2 204 182
Amortissement non immobilier brut IFRS 16	- 6 923	- 7 919	7 626	-	-	46	212	- 6 959
Impairment immobilier brut IFRS 16	- 15 228	- 19 689	3 542	1 436	-	-	703	- 29 236
Total amortissement	- 1 806 953	- 706 579	215 412	1 436	- 19 241	29 451	46 097	- 2 240 377
Total valeur nette	2 660 010	837 600	- 525 272	1 237	37 378	- 54 967	- 73 279	2 882 708

En milliers d'euros	2023	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Hyperinflation	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2024
Immobilier brut IFRS 16	4 250 068	592 888	- 427 491	-	5 002	440	14 818	4 435 725
Non immobilier brut IFRS 16	21 383	13 083	- 3 437	-	-	-	209	31 238
Valeur brute	4 271 451	605 971	- 430 927	-	5 002	440	15 027	4 466 963
Amortissements immobilier brut IFRS 16	- 1 390 572	- 543 758	157 472	- 0	- 510	- 1 750	- 5 684	- 1 784 802
Amortissement non immobilier brut IFRS 16	- 3 926	- 5 616	2 683	-	-	-	- 64	- 6 923
Impairment immobilier brut IFRS 16	- 24 209	-	13 248	- 3 830	-	-	- 438	- 15 228
Total amortissement	- 1 418 707	- 549 374	173 403	- 3 830	- 510	- 1 750	- 6 186	- 1 806 953
Total valeur nette	2 852 744	56 597	- 257 524	- 3 830	4 492	- 1 310	8 841	2 660 010

11. Entités mises en équivalence

PRINCIPES COMPTABLES

Méthode de mise en équivalence

Les entités sont comptabilisées par mise en équivalence lorsque :

- le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées),
- le Groupe exerce un contrôle conjoint et répondant à la définition d'une co-entreprise.

L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Les plus-values latentes sur les transactions entre le Groupe et ses entités mises en équivalence sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans l'entité.

Les *goodwills* des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les participations dans les entreprises associées sont de 19,2 M€ au 31 décembre 2025 et 23,5 M€ au 31 décembre 2024. Elles correspondent aux entreprises ci-dessous :

Année d'entrée dans le périmètre	Nom de la société	Lieu	Activité	% d'intérêt acquis	Note
2021	Beep Srl	Italie	Production	24.9%	
2021	Coros Ltd	Chine	Production	13.2%	(1)
2021	Kinomap SAS	France	Service	46.5%	

(1) Bien que la participation du Groupe dans Coros soit inférieure à 20%, le Groupe exerce une influence notable sur la société du fait de sa représentation au sein du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent et de sa participation au processus d'élaboration des politiques.

Les intérêts détenus par le Groupe dans ces entreprises associées ne sont pas significatifs pris individuellement.

Le tableau suivant analyse globalement la valeur comptable ainsi que la quote-part dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de ces entreprises associées :

En milliers d'euros	2025	2024
Valeur comptable des intérêts dans les entreprises associées	19 224	23 536
<i>Dont quote-part :</i>		
– du résultat net	3 461	2 355
– des autres éléments du résultat global	-	-

12. Tests de dépréciation des actifs incorporels et corporels

PRINCIPES COMPTABLES

Fréquence des tests de dépréciation

Chaque année, les actifs dont la durée de vie est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation.

Les actifs dont la durée de vie est définie, des tests de dépréciation sont réalisés en cas d'identification d'indice de perte de valeur.

Définition des UGT

Pour être testés, les actifs sont regroupés en unité génératrice de trésorerie (UGT).

Constitue une UGT : le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou UGT.

Les UGT du Groupe correspondent principalement à des magasins ou d'autres sites immobiliers (terrain, entrepôt, usine).

Test de dépréciation

Les tests de dépréciations consistent à comparer les valeurs comptables des immobilisations incorporelles, corporelles ou des droits d'utilisation à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'utilité est évaluée sur la base des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT en tenant compte de facteurs externes ou internes spécifiques à l'UGT et au contexte géopolitique.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Comptabilisation des pertes de valeur

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les pertes sont d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles affectées à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des droits d'utilisation IFRS 16 de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

La valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En milliers d'euros	2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Mouvements de périmètre	Effets de la variation des taux de change	2025
Dépréciation des actifs incorporels et corporels (hors IFRS 16)	-104 016	- 96 455	34 640	90	3 683	- 162 058
Dépréciation des actifs IFRS 16	-15 228	- 19 689	4 978		703	- 29 236
Total dépréciation des actifs incorporels et corporels	-119 244	- 116 144	39 618	90	4 386	- 191 294

La variation d'impairment (hors IFRS 16) du Groupe correspond à une diminution nette de 58,0 M€.

L'impairment de toutes les UGT du Groupe au 31 décembre 2025 est de 191,3 M€ (dont 29,2 M€ lié à l'impairment IFRS 16).

13. Actifs financiers non courants

PRINCIPES COMPTABLES

Les actifs financiers non courant sont constitués des titres de participation non consolidés comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Sur option, le Groupe peut opter, ligne par ligne et lors de la comptabilisation initiale, pour la comptabilisation des variations de juste valeur en "Autres Éléments du Résultat Global"

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

En milliers d'euros	2025	2024
Titres de participation non consolidés	88 258	52 853
Autres actifs financiers non courants	80 323	77 909
Actifs financiers non courants	168 581	130 762

Le montant des titres de participation non consolidés a augmenté de 35,4 M€ en 2025.

Les variations concernent principalement la participation à une augmentation de capital et la plus-value latente sur les titres Valiuz (27,9 M€), l'acquisition complémentaire de titres Rebike (3,4 M€) et la plus-value latente sur les titres Ensokas (2,1 M€).

Les autres actifs financiers concernent principalement les dépôts (69,3 M€), notamment liés aux locations de magasins et entrepôts.

14. Stocks

PRINCIPES COMPTABLES

Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des stocks inclut les frais accessoires et coûts de transit jusqu'aux magasins déduction faite des ristournes.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

Composants

Les stocks de composants dont l'ancienneté est supérieure à 6 mois font l'objet d'une dépréciation différente selon que les stocks soient ou non liés à une nomenclature de produits finis.

Les stocks non liés à une nomenclature produit finis sont dépréciés à hauteur de 95%.

Parmi les stocks liés à une nomenclature, Decathlon distingue plusieurs catégories de composants :

- les composants liés aux vélos, pour lesquels des taux de dépréciation sont appliqués selon le statut des références et leurs projections d'écoulement (taux de dépréciation pouvant atteindre jusqu'à 100% de la valeur des stocks disponibles),

- Composants "Permanents", présentant des taux de dépréciation progressifs selon les projections d'écoulement, pour atteindre jusqu'à 35% pour des écoulements supérieurs à 3 ans,

- Composants "Collections", présentant des taux de dépréciation progressifs selon les projections d'écoulement, pour atteindre jusqu'à 90% pour des écoulements supérieurs à 3 ans.

Stocks de produits finis

Deux types de dépréciation s'appliquent aux stocks de produits finis :

- Dépréciation de type 1 :

La dépréciation de type 1 est calculée par rapport au prix de cession ou prix de vente connu à l'avance.

Si Decathlon a connaissance d'un prix de cession ou prix de vente inférieur à la valorisation du stock, une dépréciation de la différence sera appliquée.

- Dépréciation de type 2 :

La dépréciation de type 2 est appliquée en fonction de "l'étape de vie" du produit.

Selon la typologie du produit (permanent, éphémère ou de collection limitée), un taux de décote différent sera appliqué (taux de décote propres à chaque pays après une application standard à l'ouverture).

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Valeurs brutes		
Matières premières	382 938	436 977
Encours	1 798	1 528
Produits finis	2 707 649	2 607 683
Droit de récupérer des biens retournés	42 317	44 648
Valeur brute des stocks	3 134 701	3 090 836
Dépréciations		
Matières premières	- 20 476	- 25 677
Produits finis	- 21 385	- 25 080
Dépréciations	- 41 861	- 50 758
Valeur nette des stocks	3 092 840	3 040 078

15. Créances clients, actifs sur contrats clients et autres actifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés au coût amorti, correspondant à leur valeur nominale.

Conformément à la norme IFRS 9, le Groupe applique la méthode simplifiée dans l'évaluation des créances commerciales et reconnaît les pertes de valeur attendues sur la durée de vie de celles-ci.

L'analyse des risques et litiges sur les créances clients est réalisée annuellement lors de la clôture.

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Créances clients	319 552	308 207
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	- 18 938	- 17 854
Créances clients valeur nette	300 614	290 352
<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
RFA et avances fournisseurs	62 548	66 191
TVA	207 812	208 758
Autres actifs financiers courants	165 487	162 874
Autres créances courantes	435 847	437 823

Des informations sur les dépréciations des créances clients et l'exposition du Groupe au risque de crédit figurent en note 23.3.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie inscrit à l'actif du bilan comprend :

- les disponibilités et les dépôts à termes de 3 mois ou plus,
- les autres instruments liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de trois mois au plus au moment de leur date d'acquisition.

Ces derniers sont placés auprès de contreparties bancaires disposant d'un risque de crédit minimum noté BBB pour un montant cumulé de maximum 35% de nos encours et d'un risque minimum noté A- pour les 65% d'encours restants.

Les placements à plus de trois mois, de même que les comptes bancaires bloqués ou nantis sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

En milliers d'euros	2025	2024
Comptes bancaires et caisse	1 469 213	1 288 110
Dépôts à terme	709 065	765 894
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 178 279	2 054 004

Les dépôts à terme, comptes bancaires et caisse ont une échéance à moins d'un an.

17. Capitaux propres

17.1. Capital social

PRINCIPES COMPTABLES

Le capital social est composé d’actions ordinaires et d’actions de préférence. Les frais d’augmentation de capital sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 décembre 2025, le capital social, entièrement libéré, est constitué de 64 278 212 actions dont 55 142 470 actions ordinaires et 9 135 742 actions de préférence.

	2025			2024
En nombre d'actions	Total	Dont actions ordinaires	Dont actions de préférence	Total
En circulation au 1er janvier	64 090 802	55 142 470	8 948 332	64 004 650
Augmentation de capital	187 410		187 410	86 152
En circulation au 31 décembre (actions entièrement libérées)	64 278 212	55 142 470	9 135 742	64 090 802

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a pris la décision d'augmenter le nombre d'actions Decathlon SE lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 novembre 2025.

17.2. Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir les activités de développement.

Par ailleurs, le financement des activités de la Société se fait principalement via l'obtention d'emprunts, de subventions, d'avances remboursables et des augmentations de capital.

18. Participations ne donnant pas le contrôle

PRINCIPES COMPTABLES

En cas de prise de contrôle d'une entité préalablement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, le Groupe réévalue sa participation antérieure à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le profit ou la perte résultant de cette réévaluation est comptabilisé en résultat financier.

À la date de la prise de contrôle, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, les comptes de l'entité sont intégrés ligne par ligne.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées, au choix du Groupe pour chaque combinaison d'affaires, soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet), soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise (méthode du *goodwill* partiel).

Le résultat net et les autres éléments du résultat global sont ventilés entre la part revenant au Groupe et la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela conduit à constater des participations ne donnant pas le contrôle négatives.

Au 31 décembre 2024, les participations ne donnant pas le contrôle étaient principalement liées à Trainme (-0,3 M€) et Decathlon Experience (0,1 M€). Ces sociétés sont maintenant détenues à 100% par le Groupe.

Au 31 Décembre 2025, les participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 1,3 M€ et comprennent principalement la participation dans Madewis.

Les participations ne donnant pas le contrôle, prises individuellement, ne sont pas significatives aux bornes du Groupe.

19. Provisions et passifs éventuels

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite, à la date de clôture qui résulte d'un événement passé, qui engendrera une sortie probable de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

En milliers d'euros	2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	Effet de la variation des taux de change	2025
Provision pour garantie client	24 212	20 011	-23 438			-29	20 756
Provisions pour risques fiscaux	10 482	15 022	-9 570	-5	-160	-760	15 009
Provisions pour litiges et autres risques	109 593	50 574	-61 798	1 263	412	-5 686	94 358
Provisions	144 288	85 608	-94 805	1 258	252	-6 475	130 125

20. Emprunts et dettes financières

20.1. Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

PRINCIPES COMPTABLES

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction, qui sont ensuite évaluée au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les emprunts et dettes financières s'entendent hors dette IFRS 16 classée en dettes de loyers.

Les concours bancaires courants sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières courants ».

Les emprunts ne sont pas soumis à des covenants.

20.2. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2025 se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2025	2024
Emprunts et dettes financières courants ⁽¹⁾	818 638	774 158
Emprunts et dettes financières non courants	105 096	127 102
Emprunts et dettes financières ⁽²⁾	923 734	901 260

(1) Dont concours bancaires courants 323,3 M€ au 31 décembre 2025 et 275,8 M€ au 31 décembre 2024.

(2) Le total « emprunts et dettes financières » inclut les emprunts et des dettes liées aux crédits baux immobiliers qui s'élèvent à 114 M€ au 31 décembre 2025, contre 133 M€ au 31 décembre 2024. Il n'inclut pas les dettes sur loyers liées à IFRS 16 (3 120 M€ au 31 décembre 2025 contre 2 884 M€ au 31 décembre 2024) ni les instruments de trésorerie nets liés à IFRS 9 (dette de 121 M€ au 31 décembre 2025).

Au 31 décembre 2025, la part des prêts à taux fixes avant couverture est de 1,15% (0.54% en 2024) et de 5,76% après couverture (5.47% en 2024).

Seule la logistique France dispose d'une couverture sur taux d'intérêt.

Notre stratégie de financement intègre également la diversification de nos financements via une enveloppe d'un montant de 1 000 M€ de billets de trésorerie.

20.3. Détail des emprunts et des dettes financières

L'endettement financier net par maturité se présente comme suit :

2025				
En milliers d'euros	Valeur comptable	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	923 734	822 849	83 794	17 091

2024				
En milliers d'euros	Valeur comptable	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	901 260	777 561	96 620	27 079

La variation des emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2024	Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Remboursement des dettes	Autres variations	2025
Emprunts et dettes financières courants	774 158	23 488	-22 143	43 135	818 638
Emprunts et dettes financières non courants	127 102	6 405	-30 676	2 265	105 096
Total	901 260	29 893	-52 819	45 399	923 734

En milliers d'euros	2023	Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Remboursement des dettes	Autres variations	2024
Emprunts et dettes financières courants	255 179	313 565	-13 225	218 638	774 158
Emprunts et dettes financières non courants	151 514	6 804	-36 351	5 135	127 102
Total	406 693	320 370	-49 575	223 773	901 260

La variation de la catégorie « autres variations » des emprunts et dettes financières courants est constituée d'une augmentation de 59 M€ des découverts bancaires et d'une diminution de 14 M€ des impacts de change.

21. Fournisseurs, passifs sur contrats clients, autres passifs courants

PRINCIPES COMPTABLES

Les dettes fournisseurs comprennent les dettes fournisseurs ayant fait l'objet d'affacturage inversé (« reverse factoring »). Ces créances détenues par les fournisseurs du Groupe sont cédées à des établissements financiers dans le cadre de programmes d'affacturage inversé.

Ces programmes permettent aux fournisseurs de recevoir le paiement de leurs créances en anticipation des délais de paiements normaux.

Du point de vue du Groupe, les caractéristiques de ces dettes n'étant pas substantiellement modifiées (notamment les délais de paiement par le Groupe), ce dernier considère que celles-ci peuvent être maintenues en dettes fournisseurs. Les flux de trésorerie afférents sont donc comptabilisés en flux opérationnels.

En milliers d'euros	2025	2024
Dettes fournisseurs	1 915 045	2 025 036
Produits constatés d'avance	66 137	48 164
Provision retour client	66 575	69 179
Clients créditeurs	216 936	221 827
Autres dettes fiscales	348 762	339 016
Autres dettes	48 817	62 544
Autres passifs courants	747 226	740 730
Dettes fournisseurs et autres passifs courants	2 662 272	2 765 766

22. Instruments financiers

22.1 Classement et juste valeur des instruments financiers

Les niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;

Niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;

Niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

n milliers d'euros	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	Notes	2025		2024	
				Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Titres de participation non consolidés	Juste valeur	Niveau 3	2	88 258	88 258	52 853	52 853
Instruments dérivés actifs non courants	Juste valeur	Niveau 2	4	21 234	21 234	34 864	34 864
Autres actifs financiers non courants	Coût amorti	Niveau 2	1	80 323	80 323	77 909	77 909
Total actifs financiers non courants				189 816	189 816	165 626	165 626
Créances clients				319 552	319 552	308 207	308 207
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues				-18 938	-18 938	-17 854	-17 854
Créances clients	Coût amorti		1	300 614	300 614	290 352	290 352
Instruments dérivés actifs courants	Juste valeur	Niveau 2	4	65 654	65 654	218 353	218 353
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Niveau 2	1	165 487	165 487	162 738	162 738
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti		1	2 178 279	2 178 279	2 054 004	2 054 004
Total actifs financiers courants				2 710 033	2 710 033	2 725 447	2 725 447
Total actifs				2 899 849	2 899 849	2 891 073	2 891 073
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Niveau 2	5	105 096	105 096	127 102	127 102
Dettes de loyers non courantes	Coût amorti		3	2 481 860		2 371 958	
Instruments dérivés passifs non courants	Juste valeur	Niveau 2	4	2 702	2 702	3 039	3 039
Autres passifs financiers non courants	Coût amorti	Niveau 2	1	166		7 038	
Total passifs financiers non courants				2 589 824	107 799	2 509 137	130 141
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Niveau 2	5	818 638	818 638	774 158	774 158
Dettes fournisseurs	Coût amorti		1	1 915 045	1 915 045	2 025 036	2 025 036
Dettes de loyers courantes	Coût amorti		3	638 490		512 359	
Instruments dérivés passifs courants	Juste valeur	Niveau 2	4	129 889	129 889	83 017	83 017
Autres passifs financiers courants	Coût amorti	Niveau 2	1	398 180	398 180	401 684	401 684
Total passifs financiers courants				3 372 173	2 733 683	3 311 553	2 799 194
Total passifs				5 961 997	2 841 482	5 820 690	2 929 335

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants non dérivés est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La juste valeur des titres de participation non consolidés sont évalués à l'actif net comptable réévalué, sur la base de valeurs d'experts ou de données disponibles en interne.

Note 3 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette locative et son niveau dans la hiérarchie des justes valeurs ne sont pas fournis.

Note 4 - Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. La juste valeur est basée sur des données de marché et des modèles d'évaluation couramment utilisés. Elle peut être confirmée dans le cas d'instruments complexes par référence à des titres cotés par des institutions financières indépendantes.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

22.2 Instruments dérivés

PRINCIPES COMPTABLES

Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations en résultant sont comptabilisées en résultat.

Le Groupe désigne certains dérivés comme étant des instruments de couverture afin de couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie associée à une transaction prévue hautement probable découlant de variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Le Groupe dispose de trois stratégies de couverture de flux de trésorerie :

- Couverture du risque de change commercial ;
- Couverture du risque de change financier ;
- Couverture du risque de taux sur les contrats de crédit-bail ;

Le Groupe désigne comme instruments de couverture du risque de change des achats et ventes à terme et des instruments optionnels vanilles.

Le Groupe désigne comme instruments de couverture du risque de taux des swaps de taux.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie, la part efficace de la variation de la juste valeur du dérivé au titre du risque couvert est comptabilisée dans les "autres éléments du résultat global" et accumulée dans la réserve de couverture.

La part inefficace de la variation de juste valeur est directement enregistrée au compte de résultat.

Le montant cumulé dans la réserve de couverture est reclassé en résultat de la, ou des périodes, durant lesquelles les flux de trésorerie attendus couverts impactent le résultat.

La variation de valeur temps ou du report/déport des dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est enregistrée en capitaux propres en Autres résultats et est prise dans le résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le Groupe.

Lorsque la couverture de flux de trésorerie ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture ou que l'instrument de couverture est vendu, arrive à maturité, est résilié ou est exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif.

Le montant cumulé en réserve de couverture au niveau des capitaux propres est :

- recyclé immédiatement en résultat si le sous-jacent n'existe plus ;
- recyclé au résultat au titre de la ou des périodes durant lesquelles les flux de trésorerie initialement couverts impactent le résultat net.

Lorsque le Groupe cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à une couverture de flux de trésorerie, le montant cumulé en réserve de couverture demeure en capitaux propres, pour la couverture d'une transaction entraînant la comptabilisation d'un actif non financier, jusqu'à être inclus dans le coût de l'élément non financier lors de sa comptabilisation initiale ou, pour les autres couvertures des flux de trésorerie, jusqu'à être reclassé en résultat de la ou des périodes auxquelles les flux de trésorerie attendus couverts impactent le résultat.

23. Gestion des risques

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque de crédit et au risque de liquidité.

23.1 Risque de taux d'intérêt

La dette du Groupe en zone Euro est essentiellement composée de financements à taux variable.

La politique actuelle de la gestion du risque de taux d'intérêt est de mettre en place une couverture pour fixer le taux de financement d'un projet (ex : mécanisation d'un entrepôt).

En fixant le taux, le Groupe fixe les flux financiers futurs des projets, assurant le R.O.I global du projet.

Le Groupe détient un contrat de crédit-bail immobilier (taux variable) avec cinq tirages qu'il couvre par cinq swaps de taux (échange de taux d'intérêts variable contre fixe) pour un nominal cumulé de 27,3 M€.

Ces swaps sont qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie exposés au risque de taux.

Aucune inefficacité significative n'a été identifiée concernant la couverture des risques de taux.

Le Groupe possède également des *Cross Currency Swaps* sur Decathlon SE et Iguasport. Les *Cross Currency Swaps* couvrent des prêts intragroupes octroyés par Decathlon SE pour un montant total de 43,1 M€.

Analyse de sensibilité au taux d'intérêt des instruments à taux variables :

Une variation raisonnablement possible de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) du résultat net à hauteur des montants indiqués ci-dessous.

Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Impact en milliers d'euros

		Sensibilité	
		Baisse des taux de 0,5%	Hausse des taux de 0,5%
Emprunts et dettes financières à taux variables au 31 décembre 2025		-2 255	-690
<i>Dont</i>	<i>OCI</i>	-295	278
	<i>P&L</i>	-1 960	-968
<i>Détails</i>			
	<i>CCS</i>	-2 680	-1 688
	<i>IRS</i>	424	998
<i>Total détail</i>		-2 256	-690

23.2 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change dans la mesure où il existe une différence entre la monnaie dans laquelle sont libellés certaines ventes, achats et la monnaie fonctionnelle de chaque entité du Groupe.

Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro (EUR), le dollar (USD), le Yuan (RMB), le franc suisse (CHF), le zloty polonais (PLN), la livre sterling (GBP), le forint hongrois (HUF) et la couronne tchèque (CZK).

Les monnaies fonctionnelles des entités du Groupe sont les devises locales des entités sauf Desipro (USD), Decathlon Cambodge (USD) et ProxyTunisie (EUR).

Les achats et ventes à terme de devise sont qualifiés de couverture. Le Groupe désigne la composante au comptant d'un contrat de change à terme ainsi que le report/déport comme élément de couverture.

Nous distinguons deux types de risque de change :

- Le risque de change commercial lié aux achats / ventes de marchandises en devises
- Le risque de change financier lié aux prêts / emprunts intra groupe libellés en devises

La politique de gestion du risque de change commercial du Groupe est de couvrir son exposition exprimée sur la base de prévisions d'achats et de ventes.

Le Groupe utilise des contrats à terme et options vanilles de change pour couvrir ses expositions au risque de change. Ces contrats sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de change

Nos couvertures commerciales et financières sont réalisées sur une cinquantaine de paires de devises différentes dont les 7 principales représentent 90% du volume couvert en valeur absolue sur un total couvert de 11,7 Mds EUR équivalent :

En milliers d'euros équivalent

EUR/USD	5 048 641
USD/CNY	4 246 483
EUR/CHF	338 006
EUR/PLN	329 902
EUR/CZK	214 459
EUR/GBP	187 427
EUR/HUF	110 341

Le Groupe dispose de cross-currency swaps EUR/PLN, EUR/CZK et EUR/HUF contractés par Decathlon SE pour couvrir les financements intragroupes pour un montant de 43,1 M€.

Dans les comptes consolidés du Groupe, ces instruments sont comptabilisés en opérations détenues à des fins de transactions (« trading »).

La comptabilité de couverture est appliquée sur les actifs / passifs monétaires.

La part inefficace est non significative.

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité est à réaliser par rapport aux monnaies étrangères, i.e. aux monnaies autres que les monnaies fonctionnelles des différentes entités du Groupe.

L'analyse de sensibilité exclut les impacts de la conversion des états financiers des filiales en devises étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe. Un renforcement (affaiblissement) raisonnablement possible du dollar, du Yuan et de la livre sterling par rapport aux autres devises à la date de clôture affecterait l'évaluation des instruments financiers libellés en monnaie étrangère et le résultat net à hauteur des montants indiqués ci-dessous.

Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes et les impacts des ventes et achats prévisionnels ont été ignorés.

Exposition nette en devise

Impact en milliers d'euros

	OCI	
	Hausse de 10%	Baisse de 10%
USD	323 703	-427 322
CNY	297 123	-155 369
CHF	30 633	-17 917
PLN	2 652	-2 699
GBP	-3 054	2 618
HUF	7 023	-8 081
CZK	17 093	-18 308

23.3 Risque de crédit

PRINCIPES COMPTABLES

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Les valeurs comptables des actifs financiers représentent l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont détenus auprès de contreparties bancaires et d'institutions financières de premier rang.

Le Groupe considère que sa trésorerie et équivalents de trésorerie présentent un risque quasiment nul de risque de crédit au vu des notations de crédit externes de leurs contreparties.

Créances clients et actifs sur contrats

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Cependant, le Groupe prend aussi en considération les facteurs pouvant avoir une influence sur le risque de crédit de la clientèle, notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lesquels les clients exercent leur activité.

Au 31 décembre 2025, les dépréciations des créances s'élèvent à 19 M€. Celles-ci concernent l'activité *Retail* à hauteur de 67% (dont 3,8 M€ concernant la France, 2,9 M€ concernant la Belgique, et 2,3 M€ concernant l'Inde) et l'activité de production à hauteur de 17% (dont 1,8 M€ concernant le Maroc).

Le risque est limité aux créances faisant l'objet de dépréciation.

23.4 Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les ressources de financement disponibles sont gérées de façon à garantir sur un horizon de deux ans, la couverture de notre dette financière nette "stressée", à 100% par des financements stables (lignes de crédit moyen terme confirmées avec des maturités conformes aux échéances prévues).

Le stress test s'entend par une baisse de 30% de l'EBITDA sur les 24 mois à venir.

Dans le respect des législations locales en vigueur, la trésorerie disponible des filiales du Groupe est remontée au niveau de la maison-mère via l'intégration à un cashpooling.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

Dans le cadre de la stratégie de financement du Groupe, une enveloppe de 1 000 M€ de billets de trésorerie permet d'assurer la diversification des financements.

2025				
<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	<i>moins d'un an</i>	<i>1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes financières	923 734	822 849	83 794	17 091
Passifs liés aux avantages du personnel	667 401	470 523	147 655	49 224
Autres passifs financiers	597 198	597 198		
Dettes fournisseurs	1 915 045	1 915 045		
Total passifs financiers ⁽¹⁾	4 103 378	3 805 614	231 449	66 315

2024				
<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	<i>moins d'un an</i>	<i>1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes financières	901 260	778 539	96 620	26 101
Passifs liés aux avantages du personnel	655 308	488 869	122 872	43 567
Autres passifs financiers	601 214	594 109	7 105	
Dettes fournisseurs	2 025 036	2 025 036		
Total passifs financiers ⁽¹⁾	4 182 819	3 886 553	226 598	69 668

(1) Hors produits constatés d'avance et provisions retour clients.

Le poste "autres passifs financiers" comprend notamment la TVA à payer (270,0 M€) et les clients créditeurs essentiellement liés aux ventes e-commerce (217,0 M€).

24. Transactions avec les parties liées

Transactions avec l'entité mère du groupe

En 2025, il n'y a pas eu de transaction significative avec l'entité mère du groupe, hormis le versement de dividendes.

Transactions avec les sociétés mises en équivalence

En 2025, aucune transaction significative n'est intervenue entre Decathlon et les sociétés mises en équivalence.

25. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan significatifs sont présentés ci-dessous :

Engagements reçus

Les engagements immobiliers reçus correspondent principalement aux loyers à recevoir jusqu'à la prochaine échéance de résiliation du bail de nos locataires externes. Ces engagements concernent principalement Decathlon en France et en Belgique.

Les engagements financiers reçus correspondent aux lignes de crédit court terme et moyen terme aux lignes de garantie bancaire négociées auprès des organismes financiers ainsi qu'aux dérivés optionnels souscrits auprès de nos partenaires bancaires dans le cadre des couvertures du risque de change.

En milliers d'euros	2025	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Immobiliers" reçus :</u>				
Contrats de location ⁽¹⁾	40 523	10 434	20 485	9 605
<u>Engagements "Financiers" reçus :</u>				
Options de change et autres engagements reçus ⁽²⁾	2 730 589	1 969 762	760 827	
Lignes de financement CT	146 162	146 162		
Lignes de financement MT	1 025 337	270 337	755 000	
Lignes de garantie bancaire	20 259			20 509
Engagements reçus	3 962 870	2 396 695	1 536 311	30 114
En milliers d'euros	2024	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Immobiliers" reçus :</u>				
Contrats de location ⁽¹⁾	25 923	8 732	11 099	6 092
<u>Engagements "Financiers" reçus :</u>				
Options de change et autres engagements reçus ⁽²⁾	2 239 008	1 486 227	752 781	
Lignes de financement CT	134 927	134 927		
Lignes de financement MT	1 174 031	244 001	930 000	30
Lignes de garantie bancaire	20 509	5		20 504
Engagements reçus	3 594 398	1 873 892	1 693 880	26 626

(1) Principalement périmètre immobilier français ;

(2) Make-to-Stock : stock disponible des fournisseurs du Groupe sur lesquels il existe des engagements de rachats.

Engagements donnés

Les autres engagements donnés concernent principalement la Centrale d'achat (contrats consultants ainsi que des partenariats).

En milliers d'euros	2025	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Autres" donnés :</u>				
Engagements liés aux contrats de Power Purchase Agreement (PPA)	4 489	1 456	2 648	385
Autres engagements donnés	22 612	18 053	3 669	890
Engagements donnés	27 100	19 509	6 317	1 274
En milliers d'euros	2024	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Autres" donnés :</u>				
Engagements liés aux contrats de Power Purchase Agreement (PPA)	-	-	-	-
Autres engagements donnés	42 076	14 034	27 127	915
Engagements donnés	42 076	14 034	27 127	915

Engagements réciproques

Les engagements réciproques de production concernent principalement les contrats de réservation des lignes de production, les engagements de capacité, les contrats d'outillage auprès de nos partenaires de production, ainsi que les engagements de rachat de stock auprès des fournisseurs du Groupe.

Les engagements réciproques financiers correspondent aux instruments dérivés de change souscrits auprès de nos partenaires bancaires dans le cadre des couvertures du risque de change et des taux.

En milliers d'euros	2025	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Production" / "Appro" réciproques :</u>				
Commandes fermes et engagements de capacités	60 516	53 430	7 086	
Engagements partenariats	12 178	8 177	4 001	
Stocks consignés	46 472	45 777	696	
Make-to-Stock ⁽¹⁾	50 486	50 205	281	
<u>Engagements "Financiers" réciproques :</u>				
Couverture de change ⁽²⁾	4 159 734	4 087 145	72 589	
Swaps de taux ⁽²⁾	66 387	10 475	28 544	27 368
Engagements réciproques	4 395 773	4 255 208	113 196	27 368

En milliers d'euros	2024	moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Engagements "Production" / "Appro" réciproques :</u>				
Commandes fermes et engagements de capacités	64 344	53 595	10 749	
Engagements partenariats	23 027	9 077	13 950	
Stocks consignés	34 475	34 212	263	
Make-to-Stock ⁽¹⁾	41 208	40 942	267	
<u>Engagements "Financiers" réciproques :</u>				
Couverture de change ⁽²⁾	4 372 560	3 790 390	582 171	
Swaps de taux ⁽²⁾	124 994	32 077	55 585	37 331
Engagements réciproques	4 660 608	3 960 292	662 985	37 331

(1) Make-to-Stock : stock disponible des fournisseurs du Groupe sur lesquels il existe des engagements de rachats ;

(2) Evalués à la juste valeur pour la partie gérée par la trésorerie du Groupe.

26. Honoraires des commissaires aux comptes

A fin décembre 2025, le montant des honoraires versés par le Groupe à ses commissaires aux comptes dans le cadre de la certification des comptes individuels et consolidés s'élèvent à 4,3 M€ contre 4,3 M€ à fin 2024.

A fin décembre 2025, le montant des honoraires d'audit de missions autres que la certification des comptes s'élève à 0,2 M€ versus 0,8 M€ à fin décembre 2024.

27. Périmètre de consolidation

Dénomination sociale	Pays	Activité principale	Note	2025		2024	
				Taux d'intérêt	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
Decathlon South Africa Sports (PTY) Ltd.	Afrique du Sud	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon El Djazair Sarl	Algérie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Backcountry GmbH	Allemagne	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Bergfreunde GmbH	Allemagne	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
DD Logistik Immobilien GmbH	Allemagne	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
DD Unternehmens Entwicklung GmbH	Allemagne	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
DECATHLON Deutschland SE & Co. KG	Allemagne	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
DECATHLON Verwaltung SE	Allemagne	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Logistik Vertriebs gmbh	Allemagne	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon UK Ltd	Angleterre	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Javen Ltd	Angleterre	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Sportstock Ltd	Angleterre	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Australia Pty Ltd	Australie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Austria GmbH	Autriche	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sports Bangladesh Ltd	Bangladesh	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Ansimmo Sa	Belgique	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Belgium Sa	Belgique	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Operational Booster	Belgique	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
E2drives SA	Belgique	Recherche	Note 3	100,0%	IG	51,6%	MEE
Weddell Sa	Belgique	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Green Real Estate Empreendimentos imobiliarios Ltda	Brésil	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Iguasport Ltda	Brésil	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Bulgaria Eood	Bulgarie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Sportis Immo Eood	Bulgarie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Cambo Sporting Goods Ltd	Cambodge	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Canada Inc	Canada	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Chile SpA	Chili	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Coros	Chine	Autre		13,2%	MEE	13,2%	MEE
Decathlon (Chengdu) Real Estate	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon (Weifang) Real Estate	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Beijing Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Changchun Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Changsha sports consulting	Chine	Retail	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Decathlon Changzhou Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Chengdu Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Dalian Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Dongguan chasha warehousing	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Guangzhou Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Haerbin Sports Consulting Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Hangzhou sports Co ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Investments China	Chine	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Jiangyin Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Jiaxing Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Kunshan Warehousing Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Luoyang Co	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Nantong Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Ningbo Commercial Dvpt Co Ltd	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Ningbo Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Qingdao Sports Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Shanghai Sport Internet sales Company ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Shanghai sports Co ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Shenyang Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Shenzhen Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Suzhou Real Estate	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Suzhou Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Tianjin Sports Co Ltd	Chine	Retail	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Wuxi Commercial consulting	Chine	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Wuxi Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Xi'an Sports Co Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Xuzhou Co	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Zhongshan Ltd	Chine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decnpro Shanghai Mgt Consulting Co Ltd	Chine	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
DiMai (Shanghai) Trading Co., Ltd.	Chine	Supply		100,0%	IG	100,0%	IG
Diqi Ltd	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Embisphère Asia	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Guangzhou Xunli Technology Co Ltd	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Nanjing Comport Import & Export Trading Co Ltd	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Semaphore Shanghai Company Consulting Co Ltd	Chine	Autre	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Shanghai Sportin Trading Co Ltd	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Shanghai Xinwei Sports Co ltd	Chine	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Colombia SAS	Colombie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decoam	Colombie	Supply		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Korea Co Ltd	Corée du Sud	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Cote d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG

Note 1 : Entrée de périmètre

Note 2 : Sortie de périmètre

Note 3 : Modification de la méthode de consolidation

Note 4 : Modification du % de détention

Note 5 : Acquisition – cession – fusion

Dénomination sociale	Pays	Activité principale	Note	2025		2024	
				Taux d'intérêt	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
Decathlon Zagreb Doo	Croatie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Red estate	Croatie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Egypt	Egypte	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Trading Egypt	Egypte	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Oxatis Ltd	Egypte	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Espana Sa	Espagne	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Tonclade SI	Espagne	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Viena 224 Asset Management	Espagne	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Estonia	Estonie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Additive Material	France	Autres	Note 1	100,0%	IG	0,0%	Non-consolidé
Animfit Snc	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Atlantis SCI	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Avanis SAS	France	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Bikexperience Sarl	France	Autre	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Boksimo Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Covox Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Dagsit Production Snc	France	Autre	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Deaucimmo 1 Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Deaucimmo 3 Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Deaucimmo 4 Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Pulse SAS	France	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Cycling Team SAS	France	Autres	Note 1	100,0%	IG	0,0%	Non-consolidé
Decathlon Experience	France	Autre	Note 4	100,0%	IG	66,7%	IG
Decathlon France Sas	France	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon SE	France	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon SSII	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Dedissud Sas	France	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
DESUMEA	France	Logistique	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Dlogimo Sas	France	Immobilier	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Dranoco Sci	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Easy Mountains (Mhikes)	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Eivisimo Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Ets Simond Sas	France	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Exerceo 1 Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Exerceo Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Haltacycle Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Immothlon Snc	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Jagger & Lewis Sas	France	Autre	Note 2	0,0%	Non-consolidé	42,6%	MEE
Jettlane Sas	France	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Kinomap	France	Autre		46,5%	MEE	46,5%	MEE
Le Blanc Coulon Sarl	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Les Pins de Cestas Snc	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Logistique France SAS	France	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Madewis SAS	France	Retail	Note 1	64,0%	IG	0,0%	Non-consolidé
Newmag Sas	France	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Noisy Le Sec Sci	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Ogea Sas	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Park Norwest Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Pins de BBA Sci	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Pins de Pelus Eurl	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Projetclub Sa	France	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Riverside	France	Autre	Note 5	50,0%	IG	50,0%	IG
SCI Pierre de Quetigny	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Semaphore Sas	France	Autre		0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Simond Factory SCI	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Sirenimo Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Soldacox Sci	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Sporeka SAS	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Trainme	France	Autre	Note 4	100,0%	IG	83,5%	IG
Valothlon Sarl	France	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Villanger Sci	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Web2c Logistique Sarl	France	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Weddis Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Wedlog Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Wedoffice Sas	France	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Greece Sporting Goods Llc	Grèce	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Hong Kong Co Ltd	Hong-Kong	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Sportfit Hong Kong	Hong-Kong	Autre	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Coros Aspiration Limited	Hong-Kong	Autres	Note 1	13,2%	MEE	0,0%	Non-consolidé
Coros Sports (HK) Limited	Hong-Kong	Autres	Note 1	13,2%	MEE	0,0%	Non-consolidé
Budathlon Kft	Hongrie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Delogist Kft	Hongrie	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Hatoginvest Kft	Hongrie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Tizproba Kft	Hongrie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Global Services India Private	Inde	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG

Note 1 : Entrée de périmètre

Note 2 : Sortie de périmètre

Note 3 : Modification de la méthode de consolidation

Note 4 : Modification du % de détention

Note 5 : Acquisition – cession – fusion

Dénomination sociale	Pays	Activité principale	Note	2025		2024	
				Taux d'intérêt	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Méthode de conso.
Decathlon sports India Private Ltd	Inde	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Indeca Sporting Goods Private Ltd	Inde	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Prodin Sporting Pvt Ltd	Inde	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sports Indonesia	Indonésie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
PT Cathlon Raga Indonesia	Indonésie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sports Ireland Ltd	Irlande	Supply		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Israel Ltd	Israel	Retail	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Beep Srl	Italie	Production		24,9%	MEE	24,9%	MEE
Decathlon Italia Branch Malta	Italie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Italia Srl	Italie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Produzione Italia srl	Italie	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
SBM2 Srl	Italie	Immobilier	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Sidi Srl	Italie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Distribution Japon	Japon	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Rk Ltd	Kazakhstan	Retail	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Decathlon Sports Kenya Ltd	Kenya	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Latvia branch	Lettonie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Lietuva Uba	Lituanie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Belgium Branch	Luxembourg	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Fininter	Luxembourg	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Lexi Sa	Luxembourg	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Logistics Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decapro Maroc Eurl	Maroc	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Maroc SAS	Maroc	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Regional Support SARL	Maroc	Logistique		100,0%	IG	100,0%	IG
Immodis sas	Maroc	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Proxyline Sarl	Maroc	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Newco Ile Maurice	Maurice	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
STO Sports and Technics Overseas Ltd	Maurice	Production	Note 2	0,0%	Non-consolidé	100,0%	IG
Articulos Deportivos Decathlon Sa	Mexique	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon et Cie Snc (Monaco)	Monaco	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon New Zealand Ltd	Nouvelle Zelande	Retail	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Netherlands Bv	Pays-Bas	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
DecatNS B.V.	Pays-Bas	Autre		100,0%	IG	100,0%	IG
Orange Estate BV	Pays-Bas	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Philippines Inc	Philippines	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Blue Estate Sp Zoo	Pologne	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sp Zoo	Pologne	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Niebieski Dom Sp Zoo	Pologne	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Immadora Lda	Portugal	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Lismarvimmo Lda	Portugal	Immobilier	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Rgvs Unipessoal Lda	Portugal	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Spdad Unipessoal Lda	Portugal	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decasport Sro	République Tcheque	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Nierdouasseaurou Sro	République Tcheque	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Immorom Imobiliare Srl	Roumanie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Madirom Prod Srl	Roumanie	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Roumasport Srl	Roumanie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Senegal Sarl	Sénégal	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Beograd Doo	Serbie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Singapore Branch	Singapour	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Singapore Pte Ltd	Singapour	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Desipro Pte Ltd	Singapour	Supply		100,0%	IG	100,0%	IG
Osinvest Pte Ltd	Singapour	Holding		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon SK Sro	Slovaquie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
White House Sro	Slovaquie	Immobilier		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Ljubljana trgovina s sportno opremo d.o.o	Slovenie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Lanka Sports Access	Sri Lanka	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Lanka Sporting Goods	Sri Lanka	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sverige ab	Suède	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Sports Switzerland SA	Suisse	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Taiwan Co Ltd	Taiwan	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Thailand Co. Ltd	Thaïlande	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Inthanon Sporting Goods Co Ltd	Thaïlande	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Sport and Leisure (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	Production	Note 5	100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Tunisie Llc	Tunisie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Proxy Tunisie Sarl	Tunisie	Production		100,0%	IG	100,0%	IG
Turksport Spor Urunleri Sanayi Vtis	Turquie	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Ukraine Ltd	Ukraine	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon America LLC	USA	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon USA LLC	USA	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG
Decathlon Vietnam Co Ltd	Vietnam	Retail		100,0%	IG	100,0%	IG

Note 1 : Entrée de périmètre

Note 2 : Sortie de périmètre

Note 3 : Modification de la méthode de consolidation

Note 4 : Modification du % de détention

Note 5 : Acquisition – cession – fusion